

Catalogue des formations à destination des personnels de droit privé (OGEC) 2024



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| PRESENTATION | 4 |
| NOS MODALITÉS DE FORMATION | 4 |
| FORMATIONS PROGRAMMEES EN 2024..... | 5 |
| ACCOMPAGNER LES JEUNES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS | 7 |
| Agir en éducateur..... | 7 |
| Créations manuelles en temps méridien | 9 |
| Distanciel : conter et exploiter les histoires dans l'animation auprès des élèves..... | 10 |
| Distanciel : harcèlement scolaire | 11 |
| Distanciel : Pratique de l'attention et compétences psychosociales à l'école, au service du climat scolaire et des apprentissages..... | 12 |
| Distanciel : Prévenir et agir contre le décrochage scolaire | 14 |
| Distanciel : les nouveaux comportements..... | 15 |
| Exercer une autorité bienveillante auprès des enfants (à destination des ASEM) | 16 |
| Harcèlement scolaire..... | 17 |
| L'aide pédagogique à l'enseignant en école maternelle | 18 |
| Le temps méridien : comment le rendre apaisé ? | 19 |
| Les nouveaux comportements scolaires..... | 20 |
| Prévenir et agir contre le décrochage scolaire..... | 21 |
| Développement de l'enfant : théorie de l'attachement et troubles associés..... | 22 |
| Bienveillance et éducation respectueuse avec la CNV | 23 |
| Les accords tolteques à hauteur d'enfants pour des relations positives et harmonieuses | 24 |
| BUREAUTIQUE | 25 |
| Atelier informatique – Niveau Initiation | 25 |
| Atelier informatique – Niveau intermédiaire, perfectionnement | 26 |
| DEVELOPPEMENT PERSONNEL..... | 27 |
| Distanciel : Mieux communiquer avec la CNV (Communication Non Verbale) : avec les élèves, les collègues, les familles..... | 27 |
| Gestion du stress au travail | 28 |
| Organisation personnelle – La gestion du temps et des priorités | 30 |
| Dynamiser sa pensée – Découvrir les cartes mentales | 31 |
| Initiation à la sophrologie..... | 32 |
| DIRECTION, MANAGEMENT, ADMINISTRATION, COMPTABILITE | 33 |
| La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) | 33 |
| Accompagner des salariés/agents/stagiaires en difficultés de santé vers une reconnaissance de handicap (RQTH) | 35 |
| Les enjeux de la loi Santé du 02/08/2021 : comment prendre en compte les nouveautés pour être en phase avec la nouvelle réglementation ?..... | 37 |
| La loi pour l'égalité des droits en faveur des personnes en situation de handicap | 39 |
| Maintenir l'emploi des personnes risquant une inaptitude ou en situation de handicap | 41 |
| Les fondamentaux de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) | 43 |
| Répondre aux exigences légales en matière d'égalité professionnelle (H/F) | 45 |

| | |
|--|-----------|
| Prévention de l'agression et de la violence dans l'accueil physique et téléphonique..... | 47 |
| Aide à la DUER | 49 |
| HYGIENE ET ENVIRONNEMENT | 50 |
| Hygiène alimentaire HACCP | 50 |
| Plan de maîtrise sanitaire ou HACCP Niveau 2..... | 52 |
| Personnel d'entretien : professionnaliser votre pratique | 54 |
| SECURITE | 55 |
| SST (Sauveteur Secouriste du Travail) | 55 |
| MAC SST (Maintien et actualisation des compétences)..... | 56 |
| PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) | 57 |
| MAC PRAP (Maintien et actualisation des compétences)..... | 58 |
| Habilitation électrique du personnel Non Electricien – BS BE Manoeuvre | 59 |
| Recyclage - Habilitation électrique du personnel Non Electricien – BS BE Manoeuvre..... | 60 |
| FORMATIONS NON PROGRAMMEES ET SUR DEMANDE EN 2024 | 61 |
| L'EVALUATION | 63 |
| 1- Les évaluations avant la formation..... | 63 |
| 2- Les évaluations pendant la formation..... | 63 |
| 3- Les évaluations après la formation | 63 |
| BULLETIN D'INSCRIPTION | 64 |
| LE BUDGET | 65 |
| LES MODALITES D'INSCRIPTION | 65 |
| L'ISFEC – VOS CONTACTS..... | 66 |
| CONDITIONS GENERALES DE VENTE | 66 |

PRESENTATION

L'ISFEC Grand Est a le plaisir de vous présenter le catalogue de ses formations pour l'année 2024.

Cette offre à destination des personnels des établissements scolaires est actualisée chaque année afin d'apporter la réponse la plus appropriée aux besoins identifiés sur le terrain. Vous retrouverez dans ce catalogue le détail des différentes formations et le calendrier 2024. L'offre sera complétée par des actions de formation proposées tout au long de l'année sur l'ensemble du Grand Est selon les besoins identifiés.

NOS MODALITÉS DE FORMATION

EN INTER :

Nos formations en INTER proposées dans ce catalogue réunissent des salariés de plusieurs établissements autour d'une même thématique avec l'objectif commun de consolider et développer des compétences professionnelles.

EN INTRA :

Nos formations peuvent également être proposées en INTRA et réunir un groupe de stagiaires provenant d'un seul établissement ou d'un réseau d'établissements. L'équipe de l'ISFEC Grand Est, en collaboration avec les partenaires professionnels, institutionnels et financeurs identifiés par l'Enseignement Catholique, est à votre écoute pour répondre au mieux à l'élaboration d'une formation adaptée à vos besoins de formation au sein de votre établissement.

Si vous avez besoin d'un accompagnement pour la construction de votre projet en intra à destination de vos équipes (enseignante et/ou de droit privé), n'hésitez pas à contacter Julien JACQUES ou Lorraine VIARD (administration@isfec-grandest.fr)

Vous trouverez en retour nos propositions pédagogiques.

Nos actions de formations peuvent être proposées soit en inter, soit en intra (sur demande) et certaines seront programmées via l'offre de formation continue 2024.

| | |
|--|---|
| <p>EVALUATION DE LA FORMATION</p> | <p>Fiche individuelle d'évaluation en fin de stage Feuille de présence (ISFEC) Formulaire de satisfaction communiqué aux enseignants après la formation (ISFEC) Attestation de formation (ISFEC) L'évaluation se fera de façon formative tout au long de la session de formation par des feedbacks du formateur sur les travaux effectués par les stagiaires. L'évaluation des acquis des compétences développées se fera par auto-évaluation sur fiche ISFEC.</p> |
| <p>ACCESSIBILITE</p> | <p>Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap. En cliquant sur le lien suivant : https://www.isfec-grandest.fr/fr/public-en-situation-de-handicap.html</p> |

FORMATIONS PROGRAMMEES EN 2024

Sous réserve de modifications ultérieures et d'atteinte de l'effectif minimum

| INTITULE | MODALITE | DUREE | JANV | FEV | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL AOÛT | SEPT | OCT | NOV | DEC |
|---|------------|-------|-------|-------------------------|-------|-------------------------|----------------|----------------|--------------|------|----------------|-----|-------|
| Accompagner les jeunes au sein des établissements | | | | | | | | | | | | | |
| Agir en éducateur | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | | | | | | | | |
| Créations manuelles en temps méridien | Présentiel | 7h | | 12/02 | 25/03 | | | | | | | | |
| DISTANCIEL : Conter et exploiter les histoires dans l'animation auprès des élèves | Distanciel | 7h | 31/01 | 07/02 | | | | | | | | | |
| DISTANCIEL : Harcèlement scolaire | Distanciel | 14h | | | | 03/04 | | 05/06 | | | | | |
| DISTANCIEL : Pratique de l'attention et compétences psychosociales à l'école | Distanciel | 7h | | | | 10/04 17/04 | 23/05 29/05 | | | | | | |
| DISTANCIEL : repérer le décrochage scolaire | Distanciel | 7h | | | | | | 19/06 | | | | | |
| DISTANCIEL : Les nouveaux comportements scolaires | Distanciel | 7h | | | | | 22/05 | | | | | | |
| Exercer une autorité bienveillante auprès des enfants | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | | | |
| Harcèlement scolaire | Présentiel | 14h | | | | | 29/05 | 12/06 | | | | | |
| L'aide pédagogique à l'enseignant en école maternelle | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | | | |
| Le temps méridien : comment le rendre apaisé ? | Présentiel | 7h | | 01/02 | | | | | | | | | |
| Les nouveaux comportements scolaires | Présentiel | 14h | | | | 29/04 30/04 | | | | | | | |
| Prévenir et agir contre le décrochage scolaire | Présentiel | 14h | | | | | | 06/06 07/06 | | | | | |
| Développement de l'enfant : théorie de l'attachement et troubles associés | Présentiel | 14h | | | | | | | | | 21/10 22/10 | | |
| Bienveillance et éducation respectueuse avec la CNV | Présentiel | 14h | | | 27/03 | | | 05/06 | | | | | |
| Les accords tolteques à hauteur d'enfants pour des relations positives et harmonieuses | Présentiel | 14h | | | | | | | | | | | 12/12 |
| Bureautique | | | | | | | | | | | | | |
| Atelier informatique - Niveau Initiation | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | 21/10 22/10 | | |
| Atelier informatique - Niveau intermédiaire, perfectionnement | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | 21/10 22/10 | | |
| Développement Personnel | | | | | | | | | | | | | |
| Mieux communiquer avec la CNV : avec les élèves, les collègues, les familles | Distanciel | 14h | | | | 03/04 10/04 17/04 | | | | | | | |
| Gestion du stress | Présentiel | 14h | | | | 22/04 23/04 | | | | | | | |
| La gestion du temps et des priorités | Présentiel | 21h | | | | 11/04 12/04 | 15/05 | | | | | | |
| Dynamiser sa pensée - Découvrir les cartes mentales | Présentiel | 21h | | 07/02 08/02 21/02 | | | | | | | | | |
| Initiation à la sophrologie | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | | | |
| Direction, management, administration, comptabilité | | | | | | | | | | | | | |
| La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) | Distanciel | 7h | | | | | 17/05 | | | | | | |
| Accompagner des salariés/agents/stagiaires en difficultés de santé vers une reconnaissance de handicap (RQTH) | Distanciel | 7h | | | | | | 07/06 | | | | | |
| Les enjeux de la loi Santé du 02/08/2021 | Distanciel | 7h | | 02/02 | | | | | | | | | |
| La loi pour l'égalité des droits en faveur des personnes en situation de handicap | Distanciel | 7h | | | 15/03 | | | | | | | | |
| Maintenir l'emploi des personnes risquant une inaptitude ou en situation de handicap | Distanciel | 7h | | | | 12/04 | | | | | | | |
| Les fondamentaux de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) | Distanciel | 7h | | | 14/03 | | | | | | | | |
| Répondre aux exigences légales en matière d'égalité professionnelle H/F | Distanciel | 7h | | | | 15/04 | | | | | | | |
| Prévention de l'agression et de la violence dans l'accueil physique et téléphonique | Présentiel | 14h | | | | | | | | | 21/10 22/10 | | |
| Aide à la rédaction du D.U.E. R | Présentiel | 7h | | | | | | 26/06 | | | | | |

| INTITULE | MODALITE | DUREE | JANV | FEV | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL AOÛT | SEPT | OCT | NOV | DEC |
|---|------------|-------|------|----------------|------|----------------|-----|-------|--------------|------|----------------|-----|-----|
| Hygiène et environnement | | | | | | | | | | | | | |
| Hygiène Alimentaire HACCP | Présentiel | 14h | | | | 29/04 30/04 | | | | | | | |
| Plan de Maitrise Sanitaire ou HACCP niveau 2 | Présentiel | 7h | | | | | | 26/06 | | | | | |
| Personnel d'entretien | Présentiel | 14h | | | | 22/04 23/04 | | | | | | | |
| Sécurité | | | | | | | | | | | | | |
| SST | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | 21/10 22/10 | | |
| MAC SST | Présentiel | 7h | | 28/02 | | | | | | | 23/10 | | |
| PRAP | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | 21/10 22/10 | | |
| MAC PRAP | Présentiel | 7h | | | | 25/04 | | | | | 23/10 | | |
| Habilitation Electrique du personnel Non Electricien -- BS BE Manœuvre | Présentiel | 14h | | 26/02 27/02 | | 22/04 23/04 | | | | | 21/10 22/10 | | |
| Recyclage Habilitation Electrique - BSBE | Présentiel | 7h | | | | 24/04 | | | | | | | |

ACCOMPAGNER LES JEUNES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS

Agir en éducateur

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Les personnels de vie scolaire (AVS, AEVS, EVS, CVS) Les responsables d'équipes de vie scolaire |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Comprendre et prendre en compte l'évolution des élèves dans l'espace scolaire, Appréhender les modes de fonctionnement des nouvelles générations. > Réagir en professionnel face aux situations rencontrées au sein des établissements et exercer son « autorité » en relation éducative. > Savoir communiquer et adapter sa communication à la situation et au public. |
| CONTENU | <p>1/ PRÉSENTATION du formateur, du CONTRAT de formation, des participants et des ATTENTES. (1h)</p> <p>2/ CARACTÉRISER LE PUBLIC (1h30)) Comprendre et prendre en compte l'évolution des élèves dans l'espace scolaire, Appréhender les modes de fonctionnement des nouvelles générations : rôle de l'image, des réseaux sociaux, adolescence période de crise, de doute, de fragilité et de création...</p> <p>Approfondir ses connaissances des élèves /adolescents accueillis : points de repères actuels sur l'adolescence. Prise en compte notamment des « nouveaux » modes de communication. Descriptions de situations qui seront analysées la seconde journée.</p> <p>3/ QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION ? (1h30) Appui sur les citations de MANDELA et références théoriques, MARIA MONTESSORI, PHILIPPE MERIEU, ...Travail sur la perception par rapport aux apports présentés et rebonds collectifs.</p> <p>3BIS/ QUELLE SIGNIFICATION : AGIR EN ÉDUCATEUR ? (1h30) Réagir en professionnel face aux situations rencontrées au sein des établissements et exercer son « autorité » en relation éducative. En quoi l'autorité peut-elle être constructive ou destructrice ?</p> <p>4/ QU'EST-CE QUE L'AUTORITÉ ? POSTURE ÉDUCATIVE ATTENDUE DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION. (1h30) Développer une approche d'autorité bienveillante, prenant en compte la posture relationnelle ; s'appuyer sur une posture d'autorité (à opposer à l'autoritarisme), Le cadre (selon son rôle, ses missions, fonctions au sein de l'établissement), les valeurs éducatives prônées.</p> <p>5/ COMMENT COMMUNIQUER ? (2h) Savoir communiquer et adapter sa communication à la situation et au public. Repérer et utiliser une communication interpersonnelle satisfaisante (verbale, non verbale et para-verbale) favorisant la relation authentique et respectueuse selon la situation et le public, Quelle communication développer avec les élèves dans la mise en œuvre d'entretiens : s'appuyer sur des compétences d'accompagnement par l'écoute active, différentes formes de reformulations (contenu du message et ressentis émotionnels),</p> <p>5bis/VIOLENCE, AGRESSIVITÉ, CONFLIT (2h) : Jeu et analyse de situations. Gestion du stress : Repérer, accueillir, écouter l'émotion chez soi et chez son partenaire de l'instant (auto-empathie pour soi et empathie dans la relation à l'autre) selon les apports de la communication authentique et bienveillante, dissocier cet aspect du temps de traitement du problème (si situation de conflits). S'appuyer sur un ancrage personnel (physique et mental) et sur sa respiration, repérer les différentes émotions et leur intensité.</p> |

| | |
|----------------------------------|--|
| | <p>5 Ter/QUELLE RELATION ? QUEL TRAVAIL EN ÉQUIPE ? (2h)</p> <p>. Quelles forces et quelles interférences dans les relations d'autorité et dans les relations au sein de la structure scolaire ?</p> <p>7/ CONCLUSION :</p> <p>Évaluation sous forme individuelle et de BILAN participatif. (1h)</p> |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Fiches pratiques d'appui pour la démarche. • Jeux de rôle et exercices interactifs permettant une exploitation méthodologique et théorique. • Exercice à partir d'entretiens. • Travail d'implication personnelle et d'observation. |
| CONSIGNES | - |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | CROLOTTE Denys Formation de Responsable d'Unité Educative |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-20 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 500€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Créations manuelles en temps méridien

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Personnel d'animation du temps méridien |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Animer des activités culturelles et artistiques > Définir un projet d'activité > Organiser et mettre en œuvre la vie collective hors du temps de classe, des activités périscolaires |
| CONTENU | Apprentissage de techniques de créations manuelles Réflexion sur leurs mises en œuvre en autonomie |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Atelier d'apprentissage de technique de créations manuelles Réflexions sur la mise en œuvre dans son établissement : installation, consignes aux élèves, posture d'animateur. |
| CONSIGNES | - |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 25/03/2024 (NANCY) 12/02/2024 (TROYES) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | CLAUDE Véronique * Master en Science du jeu * Associée d'une entreprise coopérative : vente de jeux et animation en café-jeux * Ancienne directrice d'une structure d'accueil pour enfants dans le cadre de loisirs et de classes de découverte |
| MINIMUM | 8 |
| MAXIMUM | 18 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 220€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Distanciel : conter et exploiter les histoires dans l'animation auprès des élèves

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | ASEM |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Acquérir des compétences de conteur pour mieux raconter des contes aux élèves et leur donner envie d'inventer leurs propres histoires. > Revisiter la symbolique des contes comprendre la place du conte dans le développement de l'enfant. > Découvrir l'exploitation possible des contes et narrations dans l'animation auprès des enfants. > Acquérir de nouveaux outils d'animation autour des histoires, et contes. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Transmission d'outils pour créer des animations autour des contes et histoires. • Entraînement aux compétences de narrateur (voix, posture, gestuelle, émotions...) Mises en voix et en corps d'histoires pour jeunes enfants. • Découvrir un répertoire porteur de contes et albums à exploiter auprès des jeunes enfants. • Partage d'expériences autour de l'exploitation des contes dans les temps périscolaires. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation • Approche expérientielle, interactive • Pédagogie active |
| CONSIGNES | - |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 31/01/2024 + 07/02/2024 |
| HORAIRES | 9h à 12h30 |
| FORMATEUR | MEYER Catherine Formatrice en communication, comédienne improvisatrice, ex-enseignante ASH. |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 240€/Stagiaire |

Distanciel : harcèlement scolaire

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cadres éducatifs, responsables de vie scolaire, personnels de vie scolaire, Personnel enseignant collège lycée sous contrat OGEC |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les prémisses aux situations de harcèlement et de violence en milieu scolaire. - Prévenir le harcèlement scolaire - Agir et gérer ces situations. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des besoins - La définition du harcèlement - Le mécanisme de la violence en contexte scolaire - Les principes de prévention - Les techniques d'entretien - La méthode de la préoccupation partagée - Evaluation des apports de la formation. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <p>Apports théoriques (diaporama) Représentation individuelle (Wooclap) -Étude de cas = travaux de groupe Analyse des pratiques individuelles et d'équipe (worldcafé) Études d'outils de diagnostic et de supports pédagogiques (vidéos, livres, jeux) Jeux de rôle suivant la méthode MDPP Support de la formation (lien Genialy)</p> |
| CONSIGNES | - Ordinateur portable ou tablette |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 03/04/2024 + 05/06/2024 |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GAUJOUR Karine Docteure en sciences de l'éducation – Formatrice et responsable de formation ISFEC – Certifiée MLDS |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 300€/Stagiaire |

Distanciel : Pratique de l'attention et compétences psychosociales à l'école, au service du climat scolaire et des apprentissages

Les enfants ont parfois des difficultés à être attentifs, à réguler le stress, l'anxiété, les émotions, l'agitation, les pensées envahissantes, à communiquer de façon apaisée avec leurs camarades. Et vous en tant qu'enseignant, peut-être ressentez-vous certaines de ces difficultés. Le climat scolaire de plus en plus compliqué, vous avez également besoins d'outils concrets pour faire face au harcèlement.

En consacrant 3 minutes par jour à la pratique de l'attention de façon ludique avec les élèves, suivi d'un retour réflexif de 2 min, nous pouvons développer l'attention, apprivoiser les émotions, les pensées, le stress, développer créativité, confiance en soi, pour nous-même et les enfants.

Ainsi nous développons une meilleure qualité de vivre ensemble et donc un climat plus propice aux apprentissages personnels et à la coopération.

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Enseignants et personnel encadrant des groupes d'enfants de 4 à 11 ans |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>Comprendre et expliquer les apports (compétences psychosociales émotionnelles, relationnelles et cognitives, dont empathie et auto-empathie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour soi (compétences psychosociales émotionnelles, relationnelles et cognitives, dont empathie et auto-empathie) • Pour la relation enseignant-élève, dans la confiance et la bienveillance • Pour les élèves individuellement et collectivement <p>Prendre soin de soi (émotions, stress, posture) Développer un cadre sécurisant et bienveillant pour la pratique et le retour réflexif qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer aux enfants ce qu'est la pratique de l'attention afin de rendre explicite les objectifs de la pratique • Co-construire des règles du jeu permettant de prévenir et surmonter l'émergence de comportements difficiles <p>Animer 3 à 5 min de pratique, suivi d'un retour réflexif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un climat propice aux apprentissages • Mobiliser les processus cognitifs, émotionnels et relationnels <p>Surmonter les situations ou comportements difficiles en les transformant en situations d'apprentissages Développer apaisement du stress et intelligence émotionnelles pour soi et les enfants Favoriser l'empathie et une communication apaisée.</p> |
| CONTENU | <p>1er module 3h : comprendre l'attention, les CPS et les mécanismes pour les activer efficacement</p> <p>Développement des qualités de savoir-être et de vivre ensemble (la bienveillance, la communication non violente et les neurosciences). Développer un climat propice et les fonctions nécessaires aux apprentissages. Pratiques en groupe et feedback réguliers au cours de la matinée afin d'expérimenter, de s'approprier la pratique et de développer ces compétences pour soi-même</p> <p>2ème module 3h : adapter et animer avec les enfants, la pratique attentionnelle et le retour réflexif</p> <p>Mise en place d'outils pour ramener l'attention en dehors des temps de pratique. Entraînement au guidage et au temps de partage en petits groupes (retour réflexif collectif ou personnel). Mise en situation en groupe régulière afin de s'entraîner à la posture et à l'animation de pratiques courtes, simples et ludiques).</p> <p>3ème module 3h : retour sur pratique, situations difficiles, accompagner les émotions</p> |

| | |
|----------------------------------|--|
| | <p>Retour réflexif sur la pratique avec les enfants et élaboration de solutions. Compléter la boîte outils : nouvelles idées de pratiques. Application d'un outil clé en main pour développer l'accueil, le décodage des émotions et la communication apaisée : circuit des émotions, outils d'apaisement, communication.</p> |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <p>Méthodes pédagogiques : Déductives : elles partent du général pour arriver au particulier ; du concept pour aboutir au connu - Inductives : elles partent du particulier pour arriver au général ; du connu pour aboutir au concept - Actives : les stagiaires apprennent en accomplissant des actions. Ils partagent leurs connaissances, leurs expériences. Ils participent, proposent, collaborent avec le formateur - Passives : les stagiaires écoutent, le formateur apporte ses connaissances et ne fait pas nécessairement appel à l'expérience des stagiaires.</p> <p>Les techniques d'animation : Exposé théorique / Brainstorming / Débat / Démonstration / Simulation / Jeu de rôle / Etude de cas / Exercices d'application / Expérimentation / Entraînement / Travaux de groupe / Analyse des retours d'expérience des participants / Autodiagnostic</p> <p>Moyens techniques utilisés (matériel, technologies et supports utilisés...) : supports de formation écrits / Powerpoint / Aides visuelles (dessin, graphiques, illustrations...) / Ressources bibliographiques / Vidéos.</p> <p>Supports pédagogiques : Powerpoint Guide de bonne pratique Textes de pratiques avec les enfants Audio pour adulte pour pratique personnelle Audio pour enfants en groupe Vidéo d'un atelier complet</p> |
| CONSIGNES | - Ordinateur portable ou tablette |
| DUREE | 2 jours (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 10/04/2024 + 17/04/2024 (NANCY) Ou 23/05/2024 + 29/05/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h à 12h30 |
| FORMATEUR | Valérie Marchand, Dr en Pharmacie, Conseillère scientifique et formatrice en pratique de l'attention pour l'association SEVE, auteure de plusieurs ouvrages parus aux éditions Marabout. Spécialisée en prévention des risques psychosociaux et développement des compétences psychosociales. |
| MINIMUM | 6 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 220€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Distanciel : Prévenir et agir contre le décrochage scolaire

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cadres éducatifs, responsables de vie scolaire, personnels de vie scolaire, Personnel enseignant collège lycée sous contrat OGEC |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Définir les principaux concepts liés au décrochage scolaire en fonction des représentations et/ou des connaissances initiales des stagiaires. > Identifier les différents outils et supports existants permettant de reconnaître les élèves à risque de décrochage. > Diagnostiquer les points forts et les points faibles dans le repérage du décrochage scolaire et de sa prévention au sein de son établissement scolaire. > Elaborer un outil de diagnostic du décrochage adapté à la spécificité de ses élèves. > Mettre en place un dispositif de prévention et de remédiation au sein de son établissement. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Définition du décrochage scolaire. • Les principales typologies des élèves décrocheurs. • Les facteurs scolaires et leur impact sur le décrochage. • Les outils existants de diagnostic du décrochage scolaire. • Les dispositifs de lutte contre le décrochage. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé théorique (diaporama / vidéoprojecteur) • Echanges d'expérience : discussion • Analyse de situations : études de cas (travaux de groupe) / résolution de problème / présentation visuelle (outil au choix) et explication de la démarche au grand groupe • Analyse de pratique (travail individuel) : analyse réflexive de sa pratique (support : outil numérique Quizzinière) • Support de formation : outil numérique Genially |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 19/06/2024 |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GAUJOUR Karine Docteure en sciences de l'éducation – Formatrice et responsable de formation ISFEC – Certifiée MLDS |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 240€/Stagiaire |

Distanciel : les nouveaux comportements

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cadres éducatifs, responsables de vie scolaire, personnels de vie scolaire, Personnel enseignant collège lycée sous contrat OGEC |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Prendre en compte l'évolution des jeunes et leur nouveau rapport à l'autorité dans l'espace scolaire. > Définir et comprendre les caractéristiques des adolescents pour mieux agir. > Définir et comprendre les principaux concepts liés au décrochage scolaire, à l'autorité, aux sanctions et au climat scolaire afin de favoriser l'engagement scolaire. > Instaurer des conditions propices à l'accompagnement des jeunes. > Savoir adapter son intervention à la situation rencontrée et assurer sa crédibilité en tant que membre de l'équipe éducative. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs psychosociologiques des « nouveaux comportements scolaires ». • La génération Z (caractéristiques, culture numérique et usages) et prémices de la génération Alpha. • Savoir se positionner face à des situations génératrices de conflits et les surmonter. • Exercer son autorité en relation éducative / rapport à l'autorité et prise de décision. • Améliorer sa pratique éducative afin d'accompagner plus efficacement les jeunes. • Focus sur les spécificités des problèmes rencontrés entre premier et second degré. • Comment répondre à un nouveau public sans renoncer ni à l'éducation, ni à l'instruction et ni à la culture ? de quel nouveau public parle-t-on ? un public de jeunes. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques (diaporama). • Représentation individuelle (Wooclap). • Étude de cas = travaux de groupe (classes virtuelles). • Supports audio, vidéo et bibliographiques. • Support de la formation (lien Genialy). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 22/05/2024 |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GAUJOUR Karine Docteure en sciences de l'éducation – Formatrice et responsable de formation ISFEC – Certifiée MLDS |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 240€/Stagiaire |

Exercer une autorité bienveillante auprès des enfants (à destination des ASEM)

Vos fonctions essentielles auprès des enfants vous amènent à accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité, à l'aider lors d'activités d'éveil et d'apprentissage, à observer son portement et évolution tout cela en lien avec les partenaires (équipe pédagogique et parents). Nous vous proposons d'approfondir votre rôle éducatif dans ce contexte de travail.

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | ASEM |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Comprendre et prendre en compte les comportements des jeunes élèves dans l'espace scolaire, appréhender les modes de fonctionnement du jeune enfant. (Capacité de raisonnement., émotions. Besoins) Réagir en professionnel face aux situations rencontrées au sein de l'établissement et exercer son « autorité » dans la relation éducative Savoir communiquer et adapter sa communication à la relation à l'enfant |
| CONTENU | J1- Être « éducatrice » : représentation du groupe de professionnel sur cet aspect, posture de la professionnelle par rapport aux enfants accueillis au sein de l'établissement - Approfondir sa connaissance des élèves jeunes enfants accueillis : points de repère actuel sur l'enfance (lien avec la psychologie du développement et les neurosciences) - Développer une approche d'autorité bienveillante, Grâce à sa posture relationnelle (accompagnement et écoute besoins, émotions,) et à sa posture d'autorité s'appuyant sur le cadre en fonction de son rôle, de ses missions d'ASEM et aux valeurs éducatives d'appui en lien avec le projet d'établissement. J2 : Gestion des conflits/ du stress : Repérer, accueillir, écouter émotions et besoins chez soi en tant que professionnelle (auto-empathie pour soi et empathie dans la relation à l'autre) selon les apports de la communication authentique et bienveillante, Dissocier cet aspect du temps de traitement du problème (Notamment dans des situations de conflits), outils de respiration pour désamorcer la crise. Repérer et utiliser une communication interpersonnelle satisfaisante (verbale, non verbale et para-verbale) favorisant une relation authentique et non violente selon la situation et adaptée aux groupes/à l'enfant, Développer une communication s'appuyant sur l'écoute active, intégrant l'écoute des émotions et le repérage des besoins reliés à ces émotions., |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Méthodes essentiellement actives et inductives Exercices de brises glaces, animation coopérative, jeux de rôle, théâtre forum, photolangage, apport théorique. |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) Ou 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Catherine DAVID Psychologue et formatrice régulation des conflits |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 500€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Harcèlement scolaire

Afin de prévenir le harcèlement et la violence en milieu scolaire, il s'avère indispensable que les acteurs disposent de connaissances sur les processus de leur développement et de pistes afin de les prévenir.

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cadres éducatifs, responsables de vie scolaire, personnels de vie scolaire, Personnel enseignant collège lycée sous contrat OGEC |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les prémisses aux situations de harcèlement et de violence en milieu scolaire. - Prévenir le harcèlement scolaire - Agir et gérer ces situations. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des besoins - La définition du harcèlement - Le mécanisme de la violence en contexte scolaire - Les principes de prévention - Les techniques d'entretien - La méthode de la préoccupation partagée - Evaluation des apports de la formation. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <p>Apports théoriques (diaporama) Représentation individuelle (Wooclap) -Étude de cas = travaux de groupe Analyse des pratiques individuelles et d'équipe (worldcafé) Études d'outils de diagnostic et de supports pédagogiques (vidéos, livres, jeux) Jeux de rôle suivant la méthode MDPP Support de la formation (lien Genialy)</p> |
| CONSIGNES | - Ordinateur portable ou tablette |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 29/05/2024 + 12/06/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GAUJOUR Karine Docteure en sciences de l'éducation – Formatrice et responsable de formation ISFEC – Certifiée MLDS |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

L'aide pédagogique à l'enseignant en école maternelle

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | ASEM |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la place de l'ASEM auprès de l'enseignante sur les temps pédagogiques - S'approprier les attitudes professionnelles adaptées à l'aide pédagogique - Connaître les trois fonctions de l'ASEM : fonction éducative, fonction d'entretien du matériel et fonction d'aide pédagogique - Connaître les spécificités de l'école maternelle (connaissance du B.O. de 2015) - Identifier les missions et responsabilités de l'ASEM sur tous les temps de l'enfant : temps scolaire, temps méridien, garderie du soir et du matin - Connaître le développement de l'enfant - Réfléchir sur le travail en équipe : le duo enseignant Asem, passage d'informations, construction de séances de travail pour les enfants... - Adopter une posture professionnelle d'animateur ou d'animatrice périscolaire |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> - Le rôle de l'école maternelle et ses objectifs - Les apprentissages fondamentaux et la pédagogie - Le rôle de l'ATSEM dans la classe, attentes des enseignants.e.s et modalités d'intervention sur différents temps : <ul style="list-style-type: none"> - Les ateliers, - Les espaces dédiés (les " coins "), - Les séances d'EPS et de motricité, - Les sorties scolaires |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | <p>Apport de connaissances théoriques pour permettre une meilleure compréhension</p> <ul style="list-style-type: none"> * des attentes des enseignants, des parents et de l'employeur * des démarches de l'enseignant dans sa pédagogie * des nouvelles pédagogies scolaires Travail et réflexion sur les difficultés rencontrées * analyse de pratique * recherche de solutions |
| CONSIGNES | - |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) Ou 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | <p>CLAUDE Véronique</p> <ul style="list-style-type: none"> * Master en Science du jeu * Associée d'une entreprise coopérative : vente de jeux et animation en café-jeux * Ancienne directrice d'une structure d'accueil pour enfants dans le cadre de loisirs et de classes de découverte |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | <p>En inter : 380€/Stagiaire</p> <p>En intra : devis sur demande</p> |

Le temps méridien : comment le rendre apaisé ?

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Personnel d'animation du temps méridien |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Afin de permettre aux encadrants de réfléchir à cette question du temps méridien, trois axes seront réfléchis : * Améliorer l'aménagement extérieur et intérieur pour leur donner un environnement riche en proposition d'action * Comprendre le jeu des enfants pour le rendre opérationnel dans ce moment de détente * Réfléchir à une organisation permettant la gestion des enfants dans une approche leur permettant de gérer au mieux ce temps disponible. |
| CONTENU | Phase théorique : * Comprendre les fondements du jeu de l'enfant pour mieux le permettre * L'aménagement des espaces : un outil au service de la pédagogie recherchée * Exploration de pédagogies dites « innovantes » et présentation d'expériences existantes Phase pratique : * Situation de jeu dans notre enfance et ce qu'il a produit (en individuel puis retour en grand groupe) * Travail sur le plan de l'école et les endroits potentiellement aménageables * Concevoir une nouvelle organisation du temps méridien pour rendre les déplacements plus fluides et les lieux accueillants et paisibles. * Les différents types d'activités à proposer aux enfants. |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | Le déroulé de la formation est conçu pour avoir d'une part un apport théorique permettant à chacun de compléter ses connaissances sur le thème abordé et sur des pratiques pédagogiques existantes et d'autres parts d'élaborer des solutions qu'ils pourront mettre en œuvre dans leurs écoles. Les méthodes pédagogiques utilisées invitent particulièrement, d'une part à partir du vécu de chaque participant (méthodes inductives) et permettent également de s'appuyer sur les expériences vécues par chacun pour enrichir les connaissances de toutes et tous (méthodes actives). Pour permettre une dynamique dans le groupe de participant tout au long de la journée, une recherche d'alternance de méthodes est recherchée dans les techniques d'animation. Les techniques principalement utilisées sont : • En techniques d'animation : Exposé théorique/ Discussion dirigée / Débat / Exercices d'application/ Expérimentation / Manipulation / Visionnage de films, de vidéos / • En moyens techniques utilisés : Documents – supports de formation / Diaporamas / Ressources bibliographiques (fournis par mail) / Vidéos |
| CONSIGNES | - |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 01/02/2024 (STRASBOURG) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | CLAUDE Véronique * Master en Science du jeu * Associée d'une entreprise coopérative : vente de jeux et animation en café-jeux * Ancienne directrice d'une structure d'accueil pour enfants dans le cadre de loisirs et de classes de découverte |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 240€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Les nouveaux comportements scolaires

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cadres éducatifs, responsables de vie scolaire, personnels de vie scolaire, Personnel enseignant collège lycée sous contrat OGEC |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Prendre en compte l'évolution des jeunes et leur nouveau rapport à l'autorité dans l'espace scolaire. > Définir et comprendre les caractéristiques des adolescents pour mieux agir. > Définir et comprendre les principaux concepts liés au décrochage scolaire, à l'autorité, aux sanctions et au climat scolaire afin de favoriser l'engagement scolaire. > Instaurer des conditions propices à l'accompagnement des jeunes. > Savoir adapter son intervention à la situation rencontrée et assurer sa crédibilité en tant que membre de l'équipe éducative. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Les facteurs psychosociologiques des « nouveaux comportements scolaires ». • La génération Z (caractéristiques, culture numérique et usages) et prémices de la génération Alpha. • Savoir se positionner face à des situations génératrices de conflits et les surmonter. • Exercer son autorité en relation éducative / rapport à l'autorité et prise de décision. • Améliorer sa pratique éducative afin d'accompagner plus efficacement les jeunes. • Focus sur les spécificités des problèmes rencontrés entre premier et second degré. • Comment répondre à un nouveau public sans renoncer ni à l'éducation, ni à l'instruction et ni à la culture ? de quel nouveau public parle-t-on ? un public de jeunes. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques (diaporama). • Représentation individuelle (Wooclap). • Étude de cas = travaux de groupe (classes virtuelles). • Supports audio, vidéo et bibliographiques. • Support de la formation (lien Genialy). |
| CONSIGNES | Ordinateur portable ou tablette |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 29/04/2024 + 30/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GAUJOUR Karine Docteure en sciences de l'éducation – Formatrice et responsable de formation ISFEC – Certifiée MLDS |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Prévenir et agir contre le décrochage scolaire

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cadres éducatifs, responsables de vie scolaire, personnels de vie scolaire, Personnel enseignant collège lycée sous contrat OGEC |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Définir les principaux concepts liés au décrochage scolaire en fonction des représentations et/ou des connaissances initiales des stagiaires. > Identifier les différents outils et supports existants permettant de reconnaître les élèves à risque de décrochage. > Diagnostiquer les points forts et les points faibles dans le repérage du décrochage scolaire et de sa prévention au sein de son établissement scolaire. > Elaborer un outil de diagnostic du décrochage adapté à la spécificité de ses élèves. > Mettre en place |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Définition du décrochage scolaire. • Les principales typologies des élèves décrocheurs. • Les facteurs scolaires et leur impact sur le décrochage. • Les outils existants de diagnostic du décrochage scolaire. • Les dispositifs de lutte contre le décrochage. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé théorique (diaporama) • Echanges d'expérience (travaux de groupes) • Analyse de situations (études de cas) • Analyse de pratique |
| CONSIGNES | Ordinateur portable ou tablette |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 06/06/2024 + 07/06/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GAUJOUR Karine Docteure en sciences de l'éducation – Formatrice et responsable de formation ISFEC – Certifiée MLDS |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Développement de l'enfant : théorie de l'attachement et troubles associés

Mieux connaître le développement de l'enfant pour mieux l'accompagner : comprendre les enjeux de l'attachement sur le développement de l'enfant.

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout professionnel qui accompagne l'enfant. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> - Du berceau à l'école primaire : développement moteur, du langage, cognitif, affectif et social. - Quelles conséquences de ce développement sur les apprentissages ? |
| CONTENU | <p>Jour 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Phase théorique : <ul style="list-style-type: none"> - Les grandes étapes du développement moteur avant 3 ans. - Acquisitions motrices et du schéma corporel de 3 à 6 ans. - Les périodes du développement cognitif de 0 à 6 ans (selon Piaget) - Le développement du langage - Le développement affectif de 0 à 6 ans (selon Freud) - Le développement social de 0 à 6 ans. - Les grands principes de la théorie de l'attachement. - Les différents comportements de l'enfant face à l'attachement - Les événements et situations entravant la qualité du lien * Phase pratique : <ul style="list-style-type: none"> - Liens avec les neurosciences cognitives et affectives. - Conséquences de ce développement sur les phases d'apprentissage ? <p>Jour 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Phase théorique : <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition des différents termes de structuration spatiale, temporelle de 7 à 10 ans. - Les périodes du développement cognitif, du langage, affectif, social de 7 à 12 ans. - Comprendre sa place de professionnel, figure d'attachement secondaire dans la relation à l'enfant. * Phase pratique : <ul style="list-style-type: none"> - Liens avec les neurosciences cognitives et affectives. - Conséquences de ce développement sur les phases d'apprentissage ? |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Exposé théorique (diaporama) • Echanges d'expérience (travaux de groupes) • Analyse de situations (études de cas) • Analyse de pratique |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 21/10/2024 + 22/10/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | LUBINEAU Catherine |
| MINIMUM | 6 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Bienveillance et éducation respectueuse avec la CNV

Renforcer sa pratique par l'utilisation éclairée de principes d'éducation respectueuse.

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout professionnel qui accompagne l'enfant. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Cerner les concepts de bienveillance, de Communication Non Violente, et d'éducation respectueuse Définir les violences éducatives ordinaires et en comprendre les enjeux et les effets dans le développement de l'enfant Utiliser les outils de la CNV |
| CONTENU | <p>Jour 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Phase théorique : <ul style="list-style-type: none"> - Origine et rôle de la CNV ? - Les quatre étapes de la CNV avec définitions. - Utiliser les outils de la CNV au service de l'autorité. - Utiliser les outils de la CNV pour aller vers le respect de chacun : adulte et enfant. - Comment présenter une demande ? * Phase pratique : <ul style="list-style-type: none"> - Etude de différentes situations : exercices de CNV entre adultes. - Reconsidérer sa façon de s'exprimer, d'écouter, d'entrer en relation. - Mise en application à partir de situations : écoute active, miroir émotionnel. - Reconnaître ses propres besoins sans les projeter sur l'autre/les autres. <p>Jour 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Phase théorique : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la réaction de son interlocuteur. - Transformer les conflits en dialogue. - D'autres éléments pour avancer dans cette façon d'être en relation qui encourage la bienveillance et la coopération. * Phase pratique : <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas, retour d'expériences vécues, mises en situation. - Exercices de CNV avec les enfants : les symboles de la girafe et du chacal. - Ressources EMC à l'école : les messages clairs, une technique de prévention et de résolution des petits conflits à l'école. |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | Des apports théoriques, un diaporama Des exemples concrets Des apports et des outils méthodologiques Un questionnement, une exploration, une réflexion, des échanges d'expériences, des témoignages. Plan de formation et bibliographie. |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 27/03/2024 + 05/06/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | LUBINEAU Catherine |
| MINIMUM | 6 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Les accords toltèques à hauteur d'enfants pour des relations positives et harmonieuses

Principes de bienveillance, d'estime de soi, de respect et de persévérance, ils invitent à des rapports plus harmonieux.

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout professionnel qui accompagne l'enfant. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | S'approprier les valeurs transmises à travers les accords Toltèques. Mettre en pratique les valeurs transmises par les accords Toltèques dans le cadre d'ateliers ludiques. |
| CONTENU | <p>Jour 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fondamentaux des quatre accords toltèques en lien avec les situations vécues avec les enfants ▪ Comment communique-t-on ? Donner aux mots une dimension bienveillante grâce au premier accord "Que votre parole soit impeccable". ▪ Comment inviter l'enfant à utiliser les mots avec prudence ? ▪ Ne pas tout prendre pour soi grâce au 2ème accord : "Quoi qu'il arrive n'en faites pas une affaire personnelle". ▪ Comment inviter l'enfant à avoir d'avantage confiance en lui et conforter son estime de soi ? <p>Jour 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les pensées parasites grâce au troisième accord « Ne faites pas de suppositions ». ▪ Comment inviter l'enfant à être curieux de l'autre ? ▪ « Faites toujours de votre mieux », en faisant seulement ce qui est en votre pouvoir en évitant le "trop" ou le "pas assez". ▪ Comment inviter l'enfant à la persévérance ? ▪ Le cinquième accord qui tempère le deuxième : « Soyez sceptique, mais apprenez à écouter » invite à la prudence, à ne pas être crédule et à écouter avec nos deux oreilles. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Apports théoriques Mise en commun et analyse de situations rencontrées par les participants dans leur pratique professionnelle. Travaux de groupe. Réalisation d'ateliers ludiques pour les enfants à visée pédagogique et éducative qui s'inspirent des accords Toltèques. |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 02/10/2024 + 11/12/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | LUBINEAU Catherine |
| MINIMUM | 6 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

BUREAUTIQUE

Atelier informatique – Niveau Initiation

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Personnel administratif |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | > Initiation aux manipulations de base sur un ordinateur et périphériques : Traitement de texte, Internet, Tableur. Logiciels utilisés : WORD et EXCEL |
| CONTENU | JOUR 1 : WORD : créer un document, raccourcis clavier, mise en page, insérer une image, créer un tableau, enregistrer sous, imprimer. INTERNET : mener des recherches efficaces, copier-coller des documents et/ou images, communiquer par messagerie. JOUR 2 : EXCEL : fonctions de base d'un tableur, créer un calendrier, créer une feuille de calcul, trier, utilisation de formules simples, faire des graphiques. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Exercices pratiques à réaliser à partir des exemples présentés. |
| CONSIGNES | Ordinateur portable |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) Ou 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GREGOIRE Guy Formateur ISFEC Grand Est |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 350€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Atelier informatique – Niveau intermédiaire, perfectionnement

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Personnel administratif |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | > Initiation aux manipulations de base sur un ordinateur et périphériques : traitement de texte, Internet, tableur (Logiciels utilisés : WORD et EXCEL) |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Exercices pratiques Word : Mise en page de textes (paragraphes, styles) Composition de documents (formulaire, recueil) Insertion d'images, de lien hypertexte Publipostage • Utilisation pratique de l'Internet Recherche de documentation Messagerie, pièce jointe, réception, envoi • Exercices pratiques Excel : Agenda Recopier – incrémenter Adresse absolue et relative, formules Graphiques Tableau croisé dynamique |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation. • Tutoriels pour le traitement de texte et tableur. • Utilisation ludique d'une messagerie • Nombreuses situations pratiques. |
| CONSIGNES | Ordinateur portable |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) Ou 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GREGOIRE Guy Formateur ISFEC Grand Est |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 350€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Distanciel : Mieux communiquer avec la CNV (Communication Non Verbale) : avec les élèves, les collègues, les familles

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout public |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <ul style="list-style-type: none"> > Améliorer ses compétences relationnelles et la qualité des relations. > M'affirmer tout en restant bienveillant. > Permettre un dialogue correct même dans les situations de stress. > S'entraîner à des méthodes de résolution de conflits. |
| CONTENU | <p>Théorie sur la communication authentique et bienveillante Apports en CNV de M. Rosenberg (Communication Non Violente)</p> <p>Prendre conscience de ce qui se joue dans la relation aux autres :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ce qui se passe en moi dans ma communication aux autres. Mon écoute, mes prises de conscience, les pièges d'une communication saine. 2. S'exprimer de manière le plus claire possible. Être authentique vis-à-vis de l'autre ... <p>Qu'est-ce que j'en fais de mes prises de conscience, comment je les dis à l'autre, comment m'affirmer et me positionner vis-à-vis de l'autre en restant bienveillant ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Accueillir ce qui vient de l'autre ...Comprendre aussi sa réalité à lui : empathie envers l'autre. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Nombreux exercices pratiques pour expérimenter la méthode. |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 3 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 03/04/2024 + 10/04/2024 + 17/04/2024 |
| HORAIRES | 8h30 à 12h00 |
| FORMATEUR | MEYER Catherine Formatrice en communication, comédienne improvisatrice, ex-enseignante ASH. |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 440€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Gestion du stress au travail

Prendre soin de soi en situation de stress au travail, choisir des stratégies adaptées et résilientes selon les situations, pour un mieux-être professionnel et personnel, pour retrouver son pouvoir d'action et communiquer efficacement.

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout public |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>Objectif de la formation :</p> <p>Que ce soit dans l'accompagnement des enfants, avec les collaborateurs ou dans les échanges avec les parents, le stress a de multiples occasions de nous impacter. A la fin de la formation vous serez capable de le repérer et le réguler afin de le traverser avec résilience et préserver vos relations et utilisant des outils personnalisés parmi ceux proposés : prévention des risque psychosociaux, stratégies de régulation adaptées (coping), pratiques attentionnelles, méditation laïque, cohérence cardiaque, intelligence émotionnelle, psychologie positive et communication non violente.</p> <p>Cette formation répond au cadre légal de prévention des risques psychosociaux, de la qualité de vie au travail. Elle permet de prendre soin de sa santé et de donner des clés accessibles de régulation du stress et mobilisant aussi bien ses ressources personnelles, que de coopération.</p> <p>Objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détecter le stress • Repérer les causes de stress et discerner les différents types • Adapter la réponse au stress selon le facteur de stress • Préserver sa santé en situation de stress et mobiliser ses ressources individuelles • Retrouver le pouvoir de choisir et d'agir <p>Communiquer et coopérer avec les parents, les élèves et les collaborateurs</p> |
| CONTENU | <p>Jour1</p> <p>Séquence 1 : Le stress et ses conséquences : repérer dans le quotidien, le stress, les types de causes et les impacts sur la santé.</p> <p>Exercice : cas pratique, repérer son stress, celui des autres, les causes, les conséquences.</p> <p>Séquence 2 : Les réponses adaptées ou inadaptées (stratégies de coping) selon les différents types de facteurs ou causes de stress.</p> <p>Exercice : travail de groupe sur cas pratique en situation de travail.</p> <p>Séquence 3 : Les outils variés et validés, d'apaisement du stress : méditation de pleine conscience, cohérence cardiaque, psychologie positive, valeurs, intelligence émotionnelle, etc.</p> <p>Exercice : créer et utiliser sa trousse de secours personnalisée.</p> <p>Jour 2 :</p> <p>Séquence 4 : Prévention, détection précoce et régulation du stress : rôles des pilotages automatiques et pleine attention pour, se connaître, développer ses propres ressources, retrouver du pouvoir d'action et faire le lien avec le traitement global du stress (détection, compréhension des causes et des besoins, décision, action alignée aux valeurs).</p> <p>Exercice : test d'autoévaluation, pratiques attentionnelles en groupe et en autonomie, exercices en groupe sur les valeurs et les émotions.</p> <p>Séquence 5 : Une communication efficace pour gérer les situations en préservant les relations : écoute, reformulation, questionnement, coopération, communication non violente.</p> <p>Exercice : mise en situation en groupe de deux et étude de cas pratique.</p> |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | <p>Méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déductives : elles partent du général pour arriver au particulier ; du concept pour aboutir au connu - Inductives : elles partent du particulier pour arriver au général ; du connu pour aboutir au concept |

| | |
|----------------------------------|---|
| | <p>- Actives : les stagiaires apprennent en accomplissant des actions. Ils partagent leurs connaissances, leurs expériences. Ils participent, proposent, collaborent avec le formateur</p> <p>- Passives : les stagiaires écoutent, le formateur apporte ses connaissances et ne fait pas nécessairement appel à l'expérience des stagiaires.</p> <p>Les techniques d'animation : Exposé théorique / Brainstorming / Débat / Démonstration / Simulation / Jeu de rôle / Etude de cas / Exercices d'application / Expérimentation / Entraînement / Travaux de groupe / Analyse des retours d'expérience des participants / retour réflexif / Autoévaluation / Quizz.</p> <p>Moyens techniques utilisés (matériel, technologies et supports utilisés...) : supports de formation écrits / Powerpoint / Aides visuelles (dessin, graphiques, illustrations...) / Ressources bibliographiques / Vidéos / Audios.</p> <p>Supports pédagogiques : Powerpoint Fiches pratiques, tableau de feed-back, tableau de coping Test d'évaluation attentionnelle Audios pratiques de méditation laïque et de pratiques attentionnelles Vidéos de pratique Les moyens utilisés en distanciel : Idem qu'en présentiel.</p> |
| CONSIGNES | Prévoir de quoi noter et prendre soin de son confort durant la formation (coussin, plaid, boisson, etc.) |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Valérie Marchand, Dr en pharmacie, formatrice spécialisée en prévention des risques psychosociaux et en développement des compétences psychosociales et instructrice en méditation mindfulness et pratique de l'attention, auteure de plusieurs livres. |
| MINIMUM | 6 |
| MAXIMUM | 14 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Organisation personnelle – La gestion du temps et des priorités

Cette formation vise à guider les participants dans une réflexion sur leurs activités quotidiennes au travers d'un diagnostic de la gestion de leur temps, de leur organisation quotidienne. Cette formation leur permet d'identifier leurs priorités et d'aborder la gestion de leur quotidien avec plus de sérénité.

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Toutes personnes souhaitant améliorer leur efficacité personnelle au quotidien. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun prérequis est nécessaire |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Interroger sa pratique en matière de gestion du temps et des priorités, Élaborer un autodiagnostic de ses difficultés et de ses besoins, Déterminer un ordre des priorités en tenant compte de ses objectifs, de ceux de sa structure et de son service, Améliorer son organisation quotidienne, |
| CONTENU | <p>JOUR 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réaliser un bilan de la gestion de son temps, ▶ Identifier les enjeux liés à la gestion du temps, ▶ Savoir se fixer des objectifs, ▶ Identifier les mangeurs de productivité. <p>JOUR 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Savoir identifier ses priorités et les priorités de sa structure ou de son service, ▶ Planifier ses priorités et organiser son temps, ▶ Interroger son organisation spatiale, ▶ Se définir des actions à mettre en place pour la période d'intersession. <p>JOUR 3 (après 3 à 4 semaines d'intersession)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retour d'expérience des participants, ▶ Pourquoi et comment bien déléguer, ▶ Savoir dire non à ce qui ne fait pas partie des priorités, ▶ Résoudre les problèmes identifiés pour gagner du temps, ▶ Construction un plan d'action afin de poursuivre la réflexion et continuer à améliorer son organisation quotidienne. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Autodiagnostic de la gestion de son temps, Travaux individuels et collectifs (partage des expériences et du vécu des participants), Apports théoriques et méthodologiques. |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours + 1 jour (3 à 4 semaines entre les 2 sessions) – 21 heures |
| DATES ET LIEUX | 11, 12 avril et 15 mai 2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Nathalie LEVY-LEQUART, Directrice d'AXENCE Conseil Consultante et formatrice en ressources humaines |
| MINIMUM | 8 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 500€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Dynamiser sa pensée – Découvrir les cartes mentales

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant utiliser sa créativité pour dynamiser sa pensée. Elle permet de découvrir des méthodes et des outils pour analyser des situations, traiter l'information, mieux appréhender des problèmes complexes. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun prérequis est nécessaire. |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Maîtriser une méthode pour capter, organiser et restituer l'information, Structurer sa pensée autour d'un thème de travail, Favoriser les collaborations et la créativité, Utiliser un outil d'aide à la compréhension de la complexité, S'approprier la méthode des cartes mentales. |
| CONTENU | <p>Les cartes mentales : méthode puissante et ludique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Représentation mentale de l'information, ▶ Bases scientifiques : le fonctionnement du cerveau, ▶ Pensée linéaire et pensée globale, ▶ Technique de réalisation. <p>S'approprier la méthode des cartes mentales</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en pratique des cartes mentales de façon individuelle et collective, ▶ Définition de son style, ▶ Mise en pratique de façon informatique : utilisation du logiciel X-Mind. <p>Domaines d'application (exercices collectifs et/ou individuels)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mener une réflexion de façon dynamique : ex développement d'un nouveau projet, ▶ Structurer un écrit ou un exposé oral, ▶ Animer une réflexion en groupe, ▶ Résolution de problème et prise de décision, ▶ Mémorisation, restitution de l'information. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <p>Nous adoptons une approche active et inductive afin de permettre aux participants une appropriation maximale des contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Exercices de créativité, ▶ Travaux individuels et collectifs (mise en pratique, création de cartes mentales...), ▶ Apports théoriques et méthodologiques, ▶ Mise en pratique sur un outil informatique, <p>Ambiance de travail conviviale et créative.</p> |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours + 1 jour (15 jours entre les 2 sessions) – 21 heures |
| DATES ET LIEUX | 7, 8 et 21 février 2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Nathalie LEVY-LEQUART, Directrice d'AXENCE Conseil Consultante et formatrice en ressources humaines |
| MINIMUM | 8 |
| MAXIMUM | 14 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 500€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Initiation à la sophrologie

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout public |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>> S'initier à la sophrologie pour s'approprier la méthode et Intégrer des exercices de sophrologie au quotidien.</p> <p>> Développer une attitude zen et gérer son stress dans sa vie professionnelle.</p> <p>Apprendre à se détendre en toute circonstance.</p> |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Les bases de la sophrologie ; • Les 5 sens pour vivre en conscience et se détendre ; • Respiration et détente ; • Différentes techniques de relaxation (Jacobson, Schultz...) ; • La relaxation dynamique pour se ressourcer ; • Des exercices simples à intégrer pour les utiliser au quotidien comme le geste signal, l'image ressource ou le mot positif ; • Comment gérer son stress tout au long de la journée. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Quelques bases de théorie. • De la pratique par des exercices de sophrologie. • Echange et réflexion du groupe. |
| CONSIGNES | Venir avec une tenue confortable. |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) OU 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | BESSAA VINCENT Cécilia Formatrice ISFEC Grand Est. |
| MINIMUM | 5 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

DIRECTION, MANAGEMENT, ADMINISTRATION, COMPTABILITE

La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Toute personne en charge de réaliser la DOETH, RH, référents handicap du secteur public ou privé. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Identifier les enjeux de la DOETH pour les employeurs et expliquer le cadre légal et réglementaire qui l'entoure — Décrire les champs couverts par la DOETH et les obligations des employeurs — Identifier les personnes concernées par la DOETH et expliquer les évolutions récentes — Calculer l'effectif d'une entreprise et déterminer son obligation d'emploi — Expliquer les critères et les conditions pour être considéré comme bénéficiaire de l'obligation d'emploi — Présenter les différentes situations et démarches pour bénéficier de la RQTH et les autres prestations liées au handicap — Identifier les minorations et dépenses déductibles dans le cadre de la DOETH — Calculer la contribution en utilisant les critères et formules appropriés et expliquer les modalités de paiement de la contribution — Mettre en place une organisation et des outils dédiés pour optimiser la déclaration — Déterminer et mettre en œuvre des actions concrètes pour remplir votre obligation d'emploi en matière de handicap. |
| CONTENU | <p>1) Avant la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> — Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès <p>2) Pendant la formation</p> <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> — Présentation de chacun — Attentes et objectifs visés de chaque participant — Présentation du cadre de la formation — Contextualisation des objectifs et des enjeux — Emergence des représentations des participants — Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin <p>Enjeux, cadre légal et réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — L'esprit de la loi et les enjeux pour les employeurs — L'ensemble des champs couverts par la DOETH — Qui est concerné par la DOETH ? Quelles évolutions ? <p>Calculer son effectif et déterminer son obligation d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> — Le périmètre de la déclaration — Les établissements concernés — Les effectifs à prendre en compte, ceux à exclure — Calculer son obligation d'emploi et anticiper son évolution <p>Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi</p> <p>Définition du handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> — La RQTH, comment l'obtenir ? Les conditions de renouvellement — Invalidité, incapacité, AT/MP, AAH, ATI, reclassement... — Comment s'y retrouver ? — Quelles démarches pour y avoir droit ? — Quels justificatifs mettre dans la déclaration ? — Quels bénéficiaires déclarer ? Quand ? Où et comment les faire figurer dans la déclaration ? <p>Minorations et dépenses déductibles</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les ECAP |

| | |
|----------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> — Les autres minorations — Les dépenses de sous-traitance — Les autres dépenses déductibles <p>Calculer et payer sa contribution</p> <ul style="list-style-type: none"> — Explication des critères et formules utilisés pour déterminer le montant de la contribution — Calcul de la contribution en fonction des différents cas de figure — Modalités de paiement de la contribution — Différents moyens de paiement acceptés <p>Récapitulatif des principales étapes</p> <p>Optimiser sa déclaration et anticiper les évolutions à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> — Mettre en place une organisation et des outils dédiés — Les aides du FIPHFP et de l'AGEFIPH — L'accord d'entreprise ou la convention avec le FIPHFP ou l'AGEFIPH — Les pistes d'actions pour une politique handicap active — Déterminer les actions les plus réalistes à mettre en œuvre pour remplir son obligation d'emploi <p>Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Autodiagnostic — Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires — Simulations de calcul et de remplissage de la déclaration — Mise en place d'une veille pour savoir où trouver des informations toujours actualisées — Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation — Brainstorming en sous-groupe — Débriefing sur les comportements mis en œuvre : analyse de pratique — Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes <p>Synthèse de la session</p> <ul style="list-style-type: none"> — Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement — Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant — Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises) — Bilan oral et évaluation à chaud |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). • Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 17/05/2024 |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 8 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Accompagner des salariés/agents/stagiaires en difficultés de santé vers une reconnaissance de handicap (RQTH)

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | RH, formateurs, préventeurs, infirmiers, médecins du travail, référents handicap, managers du secteur public ou privé. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Identifier les enjeux de la reconnaissance du handicap au sein de l'entreprise — Expliquer l'évolution légale et réglementaire en matière de reconnaissance du handicap depuis la loi de 1975 — Définir le concept de handicap au travail et ses implications — Identifier les personnes bénéficiant de l'obligation d'emploi et les dernières évolutions législatives à leur égard — Décrire les conditions et le processus d'obtention de la RQTH — Enumérer les pièces à joindre à la demande de RQTH — Expliquer les étapes et le suivi du dossier après sa transmission — Proposer des trucs et astuces pour faciliter la démarche de RQTH — Analyser les conséquences médicales, psychologiques et administratives de l'apparition d'un handicap au travail — Organiser et réaliser les démarches administratives nécessaires à la reconnaissance du handicap. |
| CONTENU | <p>1) Avant la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> — Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès <p>2) Pendant la formation</p> <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> — Présentation de chacun — Attentes et objectifs visés de chaque participant — Présentation du cadre de la formation — Contextualisation des objectifs et des enjeux — Emergence des représentations des participants — Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin <p>Enjeux, cadre légal et réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les enjeux de la reconnaissance du handicap — De la loi de 1975 à aujourd'hui — Définition du handicap au travail — Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi et les dernières évolutions législatives <p>Comment et selon quelles conditions la RQTH est-elle octroyée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> — La RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) c'est quoi ? — Pour qui ? — Quand ? Pourquoi et comment faire la demande ? — Quelles pièces joindre ? — Une fois transmis que devient le dossier ? — Trucs et astuces <p>Comment accompagner une personne dans une démarche de RQTH ?</p> <ul style="list-style-type: none"> — Comprendre les conséquences de l'apparition d'un handicap au travail (aspects médical, psychologique et administratif) — Identifier et lever les freins, parvenir à rassurer — Savoir expliquer les avantages et intervenir au bon moment — Aborder le sujet du handicap en entretien — Travailleur en lien avec les différents acteurs, se faire aider et orienter vers les bons relais — Réaliser les démarches administratives — Les droits de recours — Les pièges à éviter <p>Créer un contexte favorable à l'émergence de RQTH dans son organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> — Démystifier le terme "handicap" et lutter contre les stéréotypes — Détecter pour intervenir le plus tôt possible — Faciliter les relations au sein du collectif de travail — Réussir sa communication autour de la politique handicap |

| | |
|----------------------------------|--|
| | <p>Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Autodiagnostic — Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires — Etudes de cas — Simulations d'entretiens : aborder le handicap et la démarche de RQTH avec un collaborateur — Atelier collectif : analyse de scénarii, mises en situation de handicap — Brainstorming en sous-groupe — Débriefing sur les comportements mis en œuvre : analyse de pratique — Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes <p>Synthèse de la session</p> <ul style="list-style-type: none"> — Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement — Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant — Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises) — Bilan oral et évaluation à chaud |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). • Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 07/06/2024 |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 8 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Les enjeux de la loi Santé du 02/08/2021 : comment prendre en compte les nouveautés pour être en phase avec la nouvelle réglementation ?

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Salariés du service RH ou du service administratif de gestion, membres du CSE. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Avoir des connaissances en RH. |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Expliquer les enjeux de la loi Santé du 2 août 2021 dans le contexte de la prévention de la santé au travail et de la désinsertion — Analyser la démarche d'évaluation des risques en se référant aux précisions apportées par la nouvelle réglementation — Décrire l'importance de la formation des salariés et de leurs représentants en tant que moyen de prévention — Evaluer les mesures de prévention de la désinsertion mises en place par la loi — Evaluer les impacts de la réforme des services de santé au travail sur la prévention et la gouvernance du système de santé au travail — Analyser les changements liés à la modernisation des services de santé au travail — Evaluer l'impact de la réorganisation de la gouvernance de la prévention et de la santé au travail — Analyser l'élargissement de la définition du harcèlement sexuel et ses implications — Relier les notions d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel dans le cadre de la nouvelle réglementation — Evaluer l'importance de sensibiliser aux différents types de harcèlement et de former obligatoirement les représentants du personnel sur la partie Santé Sécurité et Conditions de Travail (SSCT). |
| CONTENU | <p>1) Avant la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> — Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès <p>2) Pendant la formation</p> <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> — Présentation de chacun — Attentes et objectifs visés de chaque participant — Présentation du cadre de la formation — Contextualisation des objectifs et des enjeux — Emergence des représentations des participants — Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin <p>La prévention de la santé au travail et de la désinsertion</p> <ul style="list-style-type: none"> — Précisions sur la démarche d'évaluation des risques — La formation des salariés et de leurs représentants comme moyen de prévention — La mise en place de mesures de prévention de la désinsertion <p>La réforme des services de santé au travail et de la gouvernance du système de santé au travail, axée sur prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> — Modernisation des services de santé au travail — Réorganisation de la gouvernance de la prévention et de la santé au travail <p>L'élargissement de la définition du harcèlement sexuel sur le modèle de la définition pénale</p> <ul style="list-style-type: none"> — Un rapprochement des notions d'agissements sexistes et harcèlement sexuel — Un pas vers une nécessité de sensibiliser aux harcèlements plus généralement ? <p>La nouvelle formation des membres du CSE ou de la CSSCT sur la partie Santé Sécurité et Conditions — Une formation approfondie des représentants du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> — Une implication plus forte des représentants du personnel dans le suivi réglementaire de la santé des salariés <p>Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Autodiagnostic — Visionnage d'un extrait de film sur les violences et le harcèlement au travail — Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires — Etudes de cas : analyse d'un poste de travail et des enjeux en matière de RPS — Mises en situation : entretiens à partir de rôles prédéfinis (entretiens de mi- carrière par exemple) |

| | |
|----------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> — Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation — Brainstorming en sous-groupe — Débriefing sur les comportements mis en œuvre : analyse de pratique — Plan d'action : rédiger son Plan d'Action Personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes <p>Synthèse de la session</p> <ul style="list-style-type: none"> — Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement — Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant — Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises) — Bilan oral et évaluation à chaud |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). • Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 02/02/2024 |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 8 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

La loi pour l'égalité des droits en faveur des personnes en situation de handicap

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Toute personne ou professionnel désirant se familiariser avec les droits relatifs aux personnes en situation de handicap et leurs évolutions. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation, vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Décrire les différentes formes de handicap – Identifier les critères de la MDPH – Expliquer le rôle des associations de défense des personnes en situation de handicap – Enumérer les ressources disponibles pour les personnes en situation de handicap – Distinguer la prestation de compensation du handicap, l'AAH et le complément de ressources – Décrire la majoration pour la vie autonome – Expliquer les critères d'attribution de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) – Identifier les différents types d'établissements pour personnes handicapées – Décrire les structures de prévention, dépistage et accompagnement précoce – Expliquer les principes d'inclusion scolaire et d'inclusion par l'emploi pour les personnes en situation de handicap. |
| CONTENU | <p>1-Avant la formation – Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès 2-Pendant la formation</p> <p>Introduction – Présentation de chacun – Attentes et objectifs visés de chaque participant – Présentation du cadre de la formation – Contextualisation des objectifs et des enjeux – Emergence des représentations des participants – Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin</p> <p>La définition du handicap – Définition – Les différentes formes de handicap – La MDPH – Les associations de défense et de représentations des personnes en situation de handicap</p> <p>Les ressources des personnes en situation de handicap – La prestation de compensation du handicap – L'AAH – Le complément de ressources – La majoration pour la vie autonome – L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)</p> <p>Les services et établissements – Les établissements pour personnes handicapées – Structures de prévention, dépistage et accompagnement précoce – Structures permettant un accompagnement en milieu ordinaire de vie – Structures d'accompagnement en institution</p> <p>L'inclusion dans la loi de 2005 des personnes en situation de handicap – L'inclusion scolaire – L'inclusion par l'emploi – Handicap et accessibilité – Handicap et citoyenneté Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif) – Autodiagnostic – Débat argumenté – Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires – Exercices d'entraînement : analyse de scénarii, lecture et compréhension de texte – Débriefing sur les comportements mis en œuvre : analyse de pratique – Fiche synthétique – Plan d'action : rédiger son Plan d'Action Personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes</p> <p>Synthèse de la session – Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement – Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant – Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises) – Bilan oral et évaluation à chaud</p> |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). • Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 15/03/2024 |
| HORAIRE | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |

| | |
|----------------------------------|---|
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 8 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Maintenir l'emploi des personnes risquant une inaptitude ou en situation de handicap

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | RH, préventeurs, infirmiers, médecins du travail, référents handicap, managers |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Identifier les enjeux et le cadre légal et réglementaire du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap — Reconnaître les différentes situations liées à l'inaptitude et au handicap, ainsi que leurs conséquences personnelles, professionnelles, psychologiques et financières — Détecter précocement les situations de désinsertion professionnelle et agir de manière préventive — Coordonner une approche pluridisciplinaire pour le maintien dans l'emploi, impliquant différents acteurs tels que les médecins et les prestataires — Rechercher et mettre en place des solutions adaptées pour faciliter le maintien dans l'emploi — Organiser un suivi et une évaluation réguliers pour assurer l'efficacité des mesures mises en place — Expérimenter les options externes lorsque des solutions internes ne sont pas suffisantes — Accompagner les collaborateurs dans la démarche de reconnaissance de leur handicap — Créer un environnement favorable à l'identification précoce des situations de handicap — Soutenir le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap en équipant les acteurs concernés des outils nécessaires. |
| CONTENU | <p>1) Avant la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> — Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès <p>2) Pendant la formation</p> <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> — Présentation de chacun — Attentes et objectifs visés de chaque participant — Présentation du cadre de la formation — Contextualisation des objectifs et des enjeux — Emergence des représentations des participants — Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin <p>Contexte, enjeux, cadre légal et réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> — L'importance de la prévention de la désinsertion professionnelle — La loi, la réglementation et le droit du travail — La notion d'aménagement raisonnable <p>Distinguer les différentes situations et identifier les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> — Restriction, inaptitude, invalidité, incapacité, handicap, de quoi et de qui parle-t-on ? — Les conséquences personnelles, professionnelles, psychologiques et financières pour les personnes concernées — Comment et pourquoi faire reconnaître un handicap ? — Le rôle des différents médecins — Les acteurs, les aides et les prestataires intervenant dans le maintien dans l'emploi <p>Faciliter la démarche de maintien dans l'emploi à toutes les étapes du process</p> <ul style="list-style-type: none"> — Détecter les situations le plus tôt possible — Initier la démarche et trouver la bonne coordination pour une approche pluridisciplinaire — Rechercher des solutions puis les mettre en place — Organiser un suivi et une évaluation — Rechercher des solutions externes quand cela s'avère nécessaire <p>Les bonnes pratiques à mettre en place pour favoriser la réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> — Savoir accompagner le collaborateur dans la démarche de reconnaissance de son handicap — Créer un contexte favorable à l'identification précoce des situations |

| | |
|----------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> — Impliquer la direction et les managers — Disposer des bons outils <p>Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Autodiagnostic — Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires — Atelier collectif : analyse de scénarii, mises en situation de handicap — Construction d'outils de suivi et de process — Brainstorming en sous-groupe — Simulations d'entretiens : aborder la situation de handicap avec un salarié ou un agent — Débriefing sur les comportements mis en œuvre : analyse de pratique — Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes <p>Synthèse de la session</p> <ul style="list-style-type: none"> — Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement — Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant — Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises) — Bilan oral et évaluation à chaud |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). • Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 29/03/2024 12/04/2024 |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 8 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Les fondamentaux de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | DRH, Assistant(e)s RH, chargé(e)s de mission RH, technicien(ne)s en gestion et administration des RH. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser la démarche GEPP et son importance pour la gestion des ressources humaines • Evaluer l'état des lieux et les perspectives d'évolution des métiers • Concevoir un plan d'action avec des objectifs précis et des indicateurs pertinents • Mettre en œuvre une GEPP efficace en élaborant des référentiels métier et compétences clés, fiches emploi, politique de recrutement • Favoriser l'employabilité des salariés avec un plan de développement des compétences et mobilité interne • Promouvoir la marque employeur, QVT, RSE et l'intégration des salariés • Fidéliser les salariés en menant des entretiens annuels d'activité et en valorisant les compétences. |
| CONTENU | <p>1) Avant la formation Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès</p> <p>2) Pendant la formation</p> <p>Introduction Présentation de chacun Attentes et objectifs visés de chaque participant Présentation du cadre de la formation Contextualisation des objectifs et des enjeux Emergence des représentations des participants Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin</p> <p>Les principes de la démarche GEPP et ses enjeux La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) Le rôle des membres de l'équipe RH dans une démarche GEPP</p> <p>Les étapes préalables de la GEPP L'analyse stratégique (grille de diagnostic) L'état des lieux : une analyse qualitative et quantitative Les perspectives d'évolution des métiers Les aides extérieures possibles (OPCO, observatoires, consultants, PCRH...) L'identification des objectifs Le plan d'action et ses indicateurs</p> <p>La mise en œuvre de la GEPP Le référentiel métier Le référentiel des compétences clés La notion de compétences (les soft skills et hard skills) — Les fiches Emplois — La politique de recrutement — La marque employeur, la QVT et la RSE, les partenaires extérieurs — Les dispositifs de formation - Le salarié, acteur de son employabilité — Le plan de développement des compétences — La mobilité interne et la gestion des carrières — L'intégration des salariés — Le turn over La fidélisation des salariés</p> |

| | |
|----------------------------------|---|
| | <p>— Les entretiens annuels d'activité — L'entretien professionnel</p> <p>Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)</p> <p>Autodiagnostic Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires Exercices d'entraînement : alternance de cas opérationnels et d'entraînements basés sur les Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation pratique Brainstorming en sous-groupe Débriefing et analyse de pratique Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes expériences</p> <p>Synthèse de la session</p> <p>Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises) Bilan oral et évaluation à chaud</p> |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). • Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 14/03/2024 |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 8 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Répondre aux exigences légales en matière d'égalité professionnelle (H/F)

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Services RH, services qualité, IRP. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Etablir la démarche égalité dans votre entreprise — Appliquer les obligations légales — Renforcer votre plan d'action obligatoire — Identifier les situations d'inégalité au travail. |
| CONTENU | <p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> — Présentation de chacun — Attentes et objectifs visés de chacun — Présentation de la formation <p>Les principales lois en faveur de l'égalité professionnelle et de lutte contre les Discriminations</p> <ul style="list-style-type: none"> — Loi n° 2001-397 du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les H/F — Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006 relative à l'égalité salariale entre les H/F — Loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit Communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations — Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées <p>Les chartes en faveur de l'égalité et de la diversité</p> <ul style="list-style-type: none"> — Charte de l'égalité entre les H/F — Charte de la diversité — Charte de la parentalité — Charte européenne de l'égalité des H/F dans la vie locale <p>Appréhender les risques juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> — Fondement de l'égalité de traitement — Notion de discrimination — Charge de la preuve — Sanctions encourues <p>Sensibiliser les managers à de bonnes pratiques managériales</p> <ul style="list-style-type: none"> — Situations à risque et prévention — Quelles actions correctives ? <p>Eviter la pénalité sociale de 1% au titre de l'égalité professionnelle H/F</p> <ul style="list-style-type: none"> — Date de mise en place d'un accord ou d'un plan d'action — Contenu de l'accord ou du plan d'action — Rôle des partenaires sociaux — Réalisation d'un rapport de situation comparée — Montant de la pénalité sociale <p>Comprendre le nouveau dispositif par rapport à l'ancien</p> <ul style="list-style-type: none"> — Négociation annuelle obligatoire de l'entreprise — Accords au niveau de la branche ou du groupe — Loi de 2006 relative à l'égalité salariale entre les H/F — Rapport sur l'égalité H/F transmis au Comité d'Entreprise ou à la DUP — Rapport annuel sur la situation économique de l'entreprise — Notion d'égalité de traitement, principe "à travail égal, salaire égal" — Principe de non-discrimination fondé sur le sexe — Dérogations possibles — Effectuer un diagnostic de la situation — Ecart de rémunération — Temps partiel — Evolution des carrières <p>Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> — Etablir un dispositif d'amélioration des rapports H/F sur un thème donné — Gestion d'une situation de dénonciation de sexisme non comprise par un acteur de l'entreprise <p>Synthèse de la session</p> <ul style="list-style-type: none"> — Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement |

| | |
|----------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> — Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant — Evaluation formative (quiz) permettant de valider les compétences acquises — Bilan oral et évaluation à chaud |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formation délivrée en distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). • Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 15/04/2024 |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 8 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Prévention de l'agression et de la violence dans l'accueil physique et téléphonique

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Salariés des établissements assurant l'activité en lien avec l'accueil du public. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>A l'issue de cette formation vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Mieux comprendre les mécanismes d'agressivité et de violence. > Anticiper les situations conflictuelles. > Adapter le bon comportement pour désamorcer le conflit. > Développer un bon self-control face à un client/usager difficile. > Sortir positivement d'une situation délicate. |
| CONTENU | <p>JOUR 1</p> <p>1/ Comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence : 3.5H</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les caractéristiques du désaccord, conflit, agressivité et violence • Comprendre les mécanismes d'escalades, • Identifier les messages négatifs du corps, des attitudes et des regards pour anticiper les situations, • Typologie des clients difficiles : sentiment d'injustice, incompréhension, mauvaise foi... • Identifier les facteurs déclenchants potentiels liés à l'espace accueil, • Clarifier sa posture : image de soi et image de l'administration que l'on représente. <p>Mise en pratique : Analyse de la situation actuelle – Spécificités des accueils difficiles –Reconnaître les déclencheurs de réactions inappropriées pour l'accueillant et le client/usager au travers de cas sensibles proposés.</p> <p>2/ Le savoir-être de l'agent accueillant : 3.5 H</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les règles d'un accueil réussi : points clés et facteurs de réussites, • L'attitude à mettre en œuvre, • L'impact d'une bonne communication, • Identifier les besoins et attentes spécifiques du client/usager, • Analyser les motifs d'insatisfactions. <p>Mise en pratique : Traitement de situations délicates (réclamation, objection, faire passer un message délicat, calmer, canaliser un bavard, rassurer ...)</p> <p>JOUR 2</p> <p>3/ Devenir plus Fort : prendre du recul et gérer son stress et ses émotions : 3.5 H</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activer ses ressources antistress pour appréhender sereinement les situations difficiles, • Mettre en œuvre la bonne distance de sécurité par rapport au client/usager, • Avoir la position du leadership pour désamorcer les tensions par rapport au client/usager, • Identifier et analyser les situations agressives et violentes qui déstabilisent l'accueillant, • Changer de regard sur les situations déstabilisantes. <p>Mise en pratique : Mise en place d'outils de gestion du stress – Mises en situation pour se créer un espace sécurisant – Analyse de ses différentes situations déstabilisantes et décoder les attitudes et les messages qui conduisent de l'incompréhension aux tensions et devenir proactif(ve).</p> |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | <p>Enseignement théorique et pédagogie participative avec exercices et études de cas dirigés pour permettre une étude concrète et pratique des points étudiés. Adaptation du cours à la problématique des stagiaires.</p> <p>Les méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déductives et Actives. • Les techniques d'animation : • Exposé théorique/ Quizz/ Cas pratiques/ Etudes de cas/Mises en situation. • Les moyens techniques : • Support papier remis à chaque stagiaire, diaporama et vidéo. |
| CONSIGNES | |

| | |
|----------------------------------|--|
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 21/10/2024 + 22/10/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | GRETKE B Consultante en management et en communication, |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 400€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Aide à la DUER

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Cadres de direction, Responsables, Techniciens santé sécurité ou qualité, Ressources Humaines, Attachés de gestion, Chef d'Etablissement Membres du personnel chargés du D.U.E. R |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Avoir suivi la formation PRAP est un plus |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | > Établir le DUER dans l'établissement et le faire vivre. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Le DUER (quoi, quand, comment) • Les statistiques AT/MP • Définition du risque, du Danger et de la Situation Dangereuse • Le Processus d'Apparition du Dommage • Les 3 méthodes d'analyse du risque • Travail prescrit et travail réel • Les 9 principes de la prévention • Analyse anatomique et physiologique • Analyse d'un poste de travail • Évaluation des risques pour intégration dans le DUER • Mise en place de l'échelle d'évaluation • Intégration d'un ou plusieurs postes de travail dans le DUER |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Apport pédagogique basé sur les méthodes d'analyse du risque issu du programme PRAP. • Mise à disposition de la trame de rédaction du DUER. • Face à face pédagogique |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/06/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 3 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 240€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

HYGIENE ET ENVIRONNEMENT

Hygiène alimentaire HACCP

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Formation obligatoire pour responsable cuisine satellite. Formation obligatoire pour personnes travaillant en cuisine centrale. Personnes travaillant en cuisine. |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Assurer l'hygiène alimentaire par la méthode HACCP de : - La réception des denrées à la consommation finale, - La mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène, - La traçabilité des denrées. En tenant compte de l'arrêté du 21 décembre 2009, de l'arrêté du 5 octobre 2011, de la traçabilité de la viande bovine, de la réglementation du paquet Hygiène (applicable au 1er janvier 2006) et du Règlement (CE) n°178/2002 (application au 1er janvier 2005) et du règlement n°1169/2011 sur la traçabilité des allergènes mis en vigueur le 13 décembre 2014. |
| CONTENU | <p>JOUR 1</p> <p>1/Présentation des aspects législatifs et réglementaires, les conséquences sanitaires, humaines et techniques : 2 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux exigences législatives françaises et européennes ▪ Appréhender parfaitement tout contrôle spontané par un inspecteur. ▪ Mettre en œuvre les mesures d'hygiène et de respect de la qualité sanitaire des produits. <p>Mise en pratique : quizz et cas pratiques.</p> <p>2/ Les dangers et risques pour le consommateur : 1 heure</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dangers microbiologiques, chimiques, physique et allergènes <p>Mise en pratique : quizz et cas pratiques.</p> <p>3/ Les micro-organismes : 4 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qui sont-ils ? Comment rendent-ils malade ? ▪ Comment bien limiter les contaminations et leur développement ? ▪ Comment gérer les résultats d'analyses microbiologiques ? <p>Mise en pratique : vidéo, quizz et cas pratiques.</p> <p>JOUR 2</p> <p>4/ Afin de rendre pérenne le système HACCP, les différents acteurs de la cuisine sont formés sur la base du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène sur les applications suivantes : 4 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène des manipulations, • Organisation du travail : la marche en avant, • Les denrées alimentaires, • La réception, • La maîtrise du froid et du froid, • Le stockage en attente de distribution • La distribution • La surveillance du nettoyage et désinfection. • Création du système documentaire. <p>Mise en pratique : quizz et cas pratiques et étude de cas.</p> <p>5/ Comment assurer au quotidien le nettoyage et la désinfection : 2 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les différences entre les produits ▪ Comment réaliser les opérations de nettoyage ? ▪ Quels sont les règles de sécurité et les obligations des professionnels ? ▪ Comment gérer la plonge ? le stockage de la batterie ? de la vaisselle ? ▪ Comment assurer la surveillance du nettoyage et désinfection ? <p>Mise en pratique : quizz et cas pratiques et étude de cas.</p> |

| | |
|----------------------------------|--|
| | <p>6/ Pourquoi mettre en place la traçabilité : 1 heure</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les objectifs ? les obligations ? ▪ Comment s'organiser pour la traçabilité des allergènes ? ▪ Comment prendre et conserver les échantillons témoins ? ▪ Comment gérer une TIAC ? <p>Mise en pratique : quizz et cas pratiques et étude de cas.</p> |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | <p>Enseignement théorique et pédagogie participative avec exercices et études de cas dirigés pour permettre une étude concrète et pratique des points étudiés. Adaptation du cours à la problématique des stagiaires. Les méthodes pédagogiques : - Déductives et Actives. Les techniques d'animation : - Exposé théorique/ Quizz/ Cas pratiques/ Etudes de cas. Les moyens techniques : - Support papier remis à chaque stagiaire, diaporama.</p> |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 29/04/2024 + 30/04/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômés |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 500€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Plan de maîtrise sanitaire ou HACCP Niveau 2

Le PMS ou Plan de Maîtrise Sanitaire repose sur la mise en place de plusieurs obligations : des Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) ou prérequis (Règlement CE 852/2004) des procédures fondées sur les 7 principes de l'HACCP (Règlement CE 852-853/2004) des procédures de traçabilité et de gestion des produits non conformes (Règlement CE 178/2002).

Le plan de maîtrise sanitaire, ou PMS, est un ensemble de mesures préventives et d'autocontrôle ayant pour but de maintenir l'hygiène alimentaire. C'est un outil permettant le contrôle de l'environnement et de la réception des denrées jusqu'à la remise aux consommateurs ainsi que les procédures de nettoyage et de désinfection incluses pour garantir la sécurité des consommateurs.

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Responsable de la cuisine dans l'établissement |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | <p>La formation a pour objet l'acquisition et l'approfondissement des capacités nécessaires à la maîtrise d'une bonne hygiène et sécurité alimentaire selon le PMS adapté à la cuisine de l'établissement.</p> <p>L'objet de la formation vise l'approfondissement de la méthode HACCP en tenant compte de l'arrêté du 21 décembre 2009, de l'arrêté du 5 octobre 2011, de la traçabilité de la viande bovine, de la réglementation du paquet Hygiène (applicable au 1er janvier 2006) et du règlement CE 852-853/2004, du Règlement (CE) n°178/2002 (application au 1er janvier 2005) et du règlement n°1169/2011 sur la traçabilité des allergènes mis en vigueur le 13 décembre 2014.</p> |
| CONTENU | <p>1/ CONNAITRE La réglementation HACCP Arrêté ministériel. Paquet Hygiène. Les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH)</p> <p>2/ APPLIQUER L'HYGIÈNE AU SEIN DE L'ENTREPRISE Définition du terme hygiène et sécurité alimentaire. A qui s'appliquent ces règles. Définition de la méthode HACCP.</p> <p>3/ CONNAITRE LES FACTEURS A RISQUES ALIMENTAIRE Les cinq principales sources de contaminations « 5 M » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels, Méthodes, Milieux, Matières et Main d'œuvre <p>Connaître les facteurs de multiplications des micro-organismes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qui sont-ils ? Comment rendent-ils malade ? ▪ Comment bien limiter les contaminations et leur développement ? <p>Comment gérer les résultats d'analyses microbiologiques ?</p> <p>4/ EXPLIQUER LES SEPT PRINCIPES au regard du PMS* Pourquoi les 7 principes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principe 1 : Analyser les dangers ; • Principe 2 : Déterminer les CCPs ; • Principe 3 : Fixer les limites critiques ; • Principe 4 : Etablir des actions de surveillance ; • Principe 5 : Etablir des actions correctives ; • Principe 6 : Vérification ; • Principe 7 : Enregistrement. <p>5/ METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS DE MAITRISE par les Auto-Contrôles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour éviter les contaminations. • Pour éviter les multiplications. <p>6/ Respecter les Bonnes Pratiques d'Hygiène</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la réception à la remise au consommateur. - Le plan de nettoyage et de désinfection. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Alternance d'exposés théoriques et d'applications pratiques sur la base de différentes études de cas. |

| | |
|----------------------------------|---|
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/06/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 12 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 250€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Personnel d'entretien : professionnaliser votre pratique

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Personnel d'entretien dans un établissement scolaire, personnel de service |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Réaliser une prestation d'entretien adaptée aux locaux, aux surfaces Entretien son matériel et manipuler les produits en respectant les règles strictes de sécurité et d'accomplir les gestes en toute sécurité Être capable : <ul style="list-style-type: none"> - de choisir et d'utiliser les produits adaptés en fonction des surfaces à entretenir - d'exécuter des techniques de nettoyage et de désinfection des locaux et des Surfaces en fonction des salissures et des matériaux à entretenir - de respecter les principales consignes d'ergonomie et de sécurité - d'améliorer l'organisation de son travail |
| CONTENU | <p>Identification des différents produits et classement en fonction de leur pouvoir chimique (PH) Règle de sécurité : étiquetage, pictogrammes de danger Entretien du matériel et suivre l'état des stocks Hygiène et salissures Balayage et lavage des sols Parois verticales, vitre et sanitaire Evacuer des déchets courants Gestes et postures adaptés au poste de travail Hygiène corporelle et vestimentaire Savoirs faire : Se laver les mains / Choisir et préparer son matériel et les produits nécessaires, / Effectuer des dilutions, stocker les produits / Entretien les différentes surfaces : dépoussiérage, balayage humide, lavage, / Décontamination/désinfection, détartrage et le matériel utilisé Utilisation du balai à plat, du balai Faubert, d'un chariot simple ou d'un chariot Multifonctions Savoirs associés :- importance et justification de la tenue professionnelle/ la propreté et l'hygiène/ les différents produits de nettoyage et de désinfection/ l'étiquetage des produits et les pictogrammes de danger/ les différents types de matériaux/ le matériel d'entretien des locaux/les facteurs et méthodes intervenant dans les opérations de nettoyage/ les risques professionnels et les moyens de prévention et de protection/ les contrôles des opérations de nettoyage et la notion de qualité</p> |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Echange sur les pratiques des participants. Réalisation des différentes pratiques en ateliers par binômes après démonstration. Auto-évaluation à partir de fiches techniques proposées. Synthèse écrite après les manipulations. Fiches techniques à base de photos. |
| CONSIGNES | Il est souhaité que les stagiaires puissent travailler en tenue professionnelle : blouse ou tunique et pantalon, chaussures et gants de ménage |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | DE CASTRO Maud Formatrice ISFEC |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 15 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

SECURITE

SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout public |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Pouvoir intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et dans le respect des procédures spécifiques fixées en matière de prévention. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Définir le cadre juridique de son intervention. • Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'établissement. • Repérer les situations dangereuses au sein de l'établissement, les supprimer ou les réduire ou y contribuer. • Connaître le plan d'organisation de la prévention de l'établissement et savoir informer les personnes désignées. • Mettre en œuvre les mesures de protection. • Transmettre un message d'alerte aux secours. • Examiner la victime • Alerter ou faire alerter les secours. • Mettre en œuvre les techniques préconisées selon la situation. • Hiérarchiser les détresses vitales (saignement abondant, étouffement, inconscience...) |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Formateur certifié INRS Méthode démonstrative et participative Matériel pédagogique (mannequins, défibrillateur...) Vidéo, supports INRS Formation en face à face présentiel |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) Ou 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur certifié SST |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 350€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

MAC SST (Maintien et actualisation des compétences)

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout public |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Titulaire d'un certificat SST de moins de 24 mois |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Maintien de la capacité d'intervention du SST Actualisation de la formation |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Rappel du cadre juridique • Rappel de l'importance de la prévention • Retour d'expérience des stagiaires depuis la formation initiale. • Rappel du plan d'intervention avec participation des stagiaires. • Mise en situation d'accident pour utilisation des gestes et techniques appropriés. • Échanges sur les risques spécifiques à l'établissement. |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Formateur certifié INRS Méthode démonstrative et participative Matériel pédagogique (mannequins, défibrillateur...) Vidéo, supports INRS Formation en face à face présentiel |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | 28/02/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur certifié SST |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 180€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout public |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Aucun |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique, au sein de son entreprise ou de son établissement. Savoir observer et analyser une situation de travail en se référant sur le fonctionnement du corps humain afin de détecter les atteintes à la santé possible. Participer activement à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Les risques et les AT/MP • Les statistiques AT/MP • Les 9 principes de la prévention • Analyse anatomique et physiologique • Les gestes et postures • Les éléments déterminants de l'activité physique • Observation et analyse des postes de travail • Préparation de l'analyse des postes de travail • Étude des gestes et postures des postes de travail concernés • Identification des déterminants • Analyse des déterminants • Proposition d'amélioration • Exercices pratiques, les principes de base d'économie d'effort • Tests de certification selon référentiel |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Apport théorique des principes déterminants de l'activité physique, séquences audiovisuelles afin de transférer vers une étude de cas sur le terrain. Mise à disposition de supports pédagogiques pour réalisation des études. Réalisation d'une fiche de proposition d'amélioration, à destination du groupe de travail. Certification acteur PRAP IBC selon référentiel INRS Formation face à face présentiel dispensée par un formateur certifié INRS |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) Ou 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur certifié PRAP |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 350€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

MAC PRAP (Maintenance et actualisation des compétences)

| | |
|---|--|
| PUBLIC CONCERNÉ | Tout public |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Être en possession du certificat d'acteur PRAP de moins de 24 mois |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique, au sein de son entreprise ou de son établissement. Savoir observer et analyser une situation de travail en se référant sur le fonctionnement du corps humain afin de détecter les atteintes à la santé possible. Participer activement à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement. |
| CONTENU | <ul style="list-style-type: none"> • Les risques et les AT/MP • Les statistiques AT/MP • Les 9 principes de la prévention • Analyse anatomique et physiologique • Les gestes et postures • Les éléments déterminants de l'activité physique • Observation et analyse des postes de travail • Préparation de l'analyse des postes de travail • Étude des gestes et postures des postes de travail concernés • Identification des déterminants • Analyse des déterminants • Proposition d'amélioration • Exercices pratiques, les principes de base d'économie d'effort • Tests de certification selon référentiel |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | Apport théorique des principes déterminants de l'activité physique, séquences audiovisuelles afin de transférer vers une étude de cas sur le terrain. Mise à disposition de supports pédagogiques pour réalisation des études. Réalisation d'une fiche de proposition d'amélioration, à destination du groupe de travail. Certification acteur PRAP IBC selon référentiel INRS Formation face à face présentiel dispensée par un formateur certifié INRS |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) |
| DATES ET LIEUX | Date à venir |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur certifié PRAP |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 180€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Habilitation électrique du personnel Non Electricien – BS BE Manoeuvre

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Personnel effectuant des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans des locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnel effectuant des remplacements hors tension (interrupteur, ampoule, prise, convecteur...) |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Bonne connaissance technique de l'électricité du bâtiment. |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • De connaître les risques d'accident lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension. • De mettre en application les règles de la norme NFC18-510. • De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans son établissement. |
| CONTENU | Réglementation : <ul style="list-style-type: none"> • Normes en vigueur • Nouveaux décrets • Responsabilité des acteurs • Le savoir-faire en rapport avec le niveau d'habilitation Notions de prévention : <ul style="list-style-type: none"> • Les dangers de l'électricité • Les accidents • Le courant électrique et le corps humain • Les moyens de protection Notions élémentaires d'électricité : <ul style="list-style-type: none"> • Les fondamentaux de l'électricité • L'appareillage électrique • Les zones d'intervention • Les domaines de tensions • Les manœuvres et consignations • Le remplacement d'appareillage Premiers secours : <ul style="list-style-type: none"> • Matériel spécifique • Secourir un électrisé • Incendie d'origine électrique Contrôle des connaissances : Théorique et pratique selon NFC18-510 |
| MOYENS PÉDAGOGIQUES | • Formateur issu de la filière électrique • Moyens audiovisuels • Support pédagogique remis à l'apprenant • Matériel de sécurité et de démonstration • Platines de simulation pour câblage et manœuvres |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 2 jours (14 heures) dont 4 heures de pratique |
| DATES ET LIEUX | 26/02/2024 + 27/02/2024 (NANCY) Ou 22/04/2024 + 23/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur issu de la filière électrique |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COÛT DE LA FORMATION | En inter : 380€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

Recyclage - Habilitation électrique du personnel Non Electricien – BS BE Manoeuvre

| | |
|---|---|
| PUBLIC CONCERNÉ | Personnel effectuant des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans des locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnel effectuant des remplacements hors tension (interrupteur, ampoule, prise, convecteur...) |
| PREREQUIS PEDAGOGIQUES | Posséder une habilitation de moins de 3 ans selon NF C 18-510 |
| OBJECTIFS ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES | Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • De connaître les risques d'accident lors de travaux non électriques en zone de voisinage simple des installations électriques haute et basse tension. • De mettre en application les règles de la norme NFC18-510. • De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans son établissement. |
| CONTENU | Réglementation : <ul style="list-style-type: none"> • Normes en vigueur • Nouveaux décrets • Responsabilité des acteurs • Le savoir-faire en rapport avec le niveau d'habilitation Notions de prévention : <ul style="list-style-type: none"> • Les dangers de l'électricité • Les accidents • Le courant électrique et le corps humain • Les moyens de protection Notions élémentaires d'électricité : <ul style="list-style-type: none"> • Les fondamentaux de l'électricité • L'appareillage électrique • Les zones d'intervention • Les domaines de tensions • Les manœuvres et consignations • Le remplacement d'appareillage Premiers secours : <ul style="list-style-type: none"> • Matériel spécifique • Secourir un électrisé • Incendie d'origine électrique Contrôle des connaissances : Théorique et pratique selon NFC18-510 |
| MOYENS PEDAGOGIQUES | <ul style="list-style-type: none"> • Formateur issu de la filière électrique • Moyens audiovisuels • Support pédagogique remis à l'apprenant • Matériel de sécurité et de démonstration • Platinas de simulation pour câblage et manœuvres |
| CONSIGNES | |
| DUREE | 1 jour (7 heures) dont 3 heures de pratique |
| DATES ET LIEUX | 24/04/2024 (NANCY) + sur demande et sur devis |
| HORAIRES | 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 |
| FORMATEUR | Formateur issu de la filière électrique |
| MINIMUM | 4 |
| MAXIMUM | 10 |
| DATE LIMITE D'INSCRIPTION | J-15 |
| COUT DE LA FORMATION | En inter : 200€/Stagiaire En intra : devis sur demande |

FORMATIONS NON PROGRAMMEES ET SUR DEMANDE EN 2024

Les programmes détaillés ainsi que les propositions financières et pédagogiques peuvent être adressés sur demande.

| Accompagner les jeunes au sein des établissements | | | |
|---|-----------|---------|--|
| INTITULE | DUREE | MIN/MAX | MODALITES |
| Internat : Agir en éducateur | 14 heures | 5/15 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Développer sa capacité à réguler les conflits et les processus émotionnels reliés (appui outil théâtre forum) | 14 heures | 5/15 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Face à l'agressivité | 14 heures | 5/15 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Accueil du public en situation de handicap | 14 heures | 5/15 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Intégration et accompagnement du handicap en milieu scolaire | 14 heures | 5/15 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Comment poser une autorité ferme et bienveillante ? | 12 heures | 8/25 | En présentiel Sur tout le Grand Est |

| Bureautique | | | |
|--|----------|---------|---------------|
| INTITULE | DUREE | MIN/MAX | MODALITES |
| DISTANCIEL : 7H chrono pour gagner 2h par jour ! (PACK OFFICE) | 7 heures | 4/6 | En distanciel |
| DISTANCIEL : Word : 7h chrono pour gagner du temps | 7 heures | 4/6 | En distanciel |

| Développement Personnel | | | |
|---|-----------|---------|--|
| INTITULE | DUREE | MIN/MAX | MODALITES |
| La sophrologie : retrouver un mieux-être pour aller vers une réussite scolaire | 21 heures | 10/16 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Expérimenter son bien être par la voix | 14 heures | 4/15 | En présentiel Sur la Lorraine |
| Le conflit : le cerner pour mieux s'adapter | 7 heures | 6/14 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Les freins et les leviers à la communication : les identifier pour fluidifier le dialogue | 7 heures | 6/14 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Pratiquer la communication non violente dans son milieu professionnel | 14 heures | 6/12 | En présentiel Sur tout le Grand Est |

| Hygiène et environnement | | | |
|---|----------|---------|--|
| INTITULE | DUREE | MIN/MAX | MODALITES |
| Lutter contre le gaspillage alimentaire (pour les personnels de restauration) | 7 heures | 6/15 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Agir en milieu scolaire contre le gaspillage alimentaire | 7 heures | 6/15 | En présentiel Sur tout le Grand Est |

| Direction, management, administration, comptabilité | | | |
|--|--------------|----------------|---|
| INTITULE | DUREE | MIN/MAX | MODALITES |
| DISTANCIEL : Le (la) secrétaire du CSE | 7 heures | 10/16 | En distanciel |
| DISTANCIEL : Le (la) trésorier(ère) du CSE | 7 heures | 4/15 | En distanciel |
| CSE / CSSCT pour les entreprises de moins de 50 salariés - Formation réglementaire | 35 heures | 6/14 | En présentiel Sur tout le Grand Est En distanciel |
| CSE / CSSCT pour les entreprises de plus de 50 salariés - Formation réglementaire | 35 heures | 6/14 | En présentiel Sur tout le Grand Est En distanciel |
| DISTANCIEL : Référent CSE - Prévention contre le harcèlement sexuel et le sexisme | 7 heures | 4/8 | En distanciel |
| DISTANCIEL : Agir face aux RPS (Risques Psychosociaux) | 7 heures | 4/8 | En distanciel |
| DISTANCIEL : Se préparer à la retraite | 14 heures | 8/8 | En distanciel |
| Mener un entretien professionnel | 7 heures | 4/8 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Mener efficacement les entretiens professionnels | 7 heures | 4/8 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Bâtir son projet d'établissement | A définir | A définir | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| DISTANCIEL : RGPD - Sensibilisation | 7 heures | 4/8 | En distanciel |
| DISTANCIEL : RGPD et cybersécurité | 7 heures | 4/8 | En distanciel |
| DISTANCIEL : Le (la) secrétaire du CSE | 7 heures | 4/8 | En distanciel |

| Sécurité | | | |
|--|--------------|----------------|--|
| INTITULE | DUREE | MIN/MAX | MODALITES |
| Conduire en sécurité de tondeuse autoportée | 7 heures | 2/4 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Taille d'arbres et d'arbustes | 14 heures | 2/4 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Initiation à l'utilisation en sécurité d'une tronçonneuse | 7 heures | 2/4 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Utilisation d'un souffleur et/ou d'un aspirateur à feuilles | 3.5 heures | 2/4 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Perfectionnement plomberie | 21 heures | 2/4 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Formation travaux en hauteur, port de harnais, utilisation ligne de vie | 7 heures | 4/10 | En présentiel Sur tout le Grand Est |
| Gestes et Postures (éco gestes et ergonomie pour l'entretien des locaux) | 7 heures | 5/10 | En présentiel Sur tout le Grand Est |

L'ÉVALUATION

1- Les évaluations avant la formation



L'évaluation des prérequis (selon les besoins)

Elle est menée par le formateur quelques semaines avant la formation afin de connaître les compétences et les connaissances des stagiaires. L'outil privilégié par le formateur est en général l'entretien ou le test de positionnement.

Personne en charge : formateur

2- Les évaluations pendant la formation



L'évaluation des attentes des stagiaires

Cette évaluation des attentes vis-à-vis de la formation est également menée par le formateur. Au début de la formation, les stagiaires peuvent s'exprimer lors d'un tour de table ou grâce à un questionnaire sur ce qu'ils attendent de la formation en termes d'enjeux, de contenus, d'apports...

Personne en charge : formateur



L'évaluation des acquis/des apprentissages

Elle porte sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation. Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances à travers des tests, exercices, études de cas et mises en situation.

Personne en charge : formateur

3- Les évaluations après la formation



L'évaluation de satisfaction ou « évaluation à chaud »

Elle est mise en place rapidement après la fin de la formation via un questionnaire en ligne (deux semaines maximum).

Personne en charge : responsable formation



L'évaluation du transfert sur les situations de travail

Elle est destinée au responsable hiérarchique. Cette évaluation permet de mesurer si les connaissances et les compétences acquises en formation ont été mises en œuvre sur le poste de travail.

Personne en charge : responsable hiérarchique



L'évaluation des effets de la formation ou « évaluation à froid »

Elle a lieu plusieurs mois après la formation via un questionnaire en ligne et permet de voir si les nouvelles compétences acquises ont eu un effet sur l'efficacité du formé et de son équipe et sur l'évolution de l'organisation.

Personne en charge : responsable formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

| | | |
|------------------------|------------------------|--|
| L'ETABLISSEMENT | NOM DE L'ETABLISSEMENT | |
| | SIRET | |
| | ADRESSE | |
| | CODE POSTAL | |
| | COMMUNE | |

| | | |
|---------------------------|--------------------|--|
| PERSONNE REFERENTE | FONCTION | |
| | TELEPHONE FIXE | |
| | TELEPHONE PORTABLE | |
| | E-MAIL | |

| FORMATION | |
|-----------|--|
| INTITULE | |
| DATE | |
| LIEU | |

| LE(S) SALARIE(S) | | |
|------------------|--------|----------|
| NOM | PRENOM | FONCTION |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

| SOUHAITS DE FORMATIONS FUTURES |
|--------------------------------|
| |

| INFORMATIONS UTILES POUR FACILITER L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP |
|---|
| |

LE BUDGET

Concernant le financement de ces actions de formation :

Ces formations sont à destination des personnels OGEC, ainsi, le financement de votre formation peut être pris en charge par :

- AKTO
- Fonds propres de l'établissement
- Financement personnel

Pour les formations NON PROGRAMMEES dans ce catalogue :

Nous avons la possibilité de les mettre en œuvre sur demande. Elles peuvent être proposées soit en inter (rassemblement de plusieurs établissements du même bassin), soit en intra (sur demande).

Pour toute demande de proposition pédagogique et financière, merci de nous contacter.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

1. Inscription auprès de l'ISFEC Grand Est en remplissant le bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou par email :

| MAIL | COURRIER |
|----------------------------------|---|
| administration@isfec-grandest.fr | ISFEC GRAND EST Domaine de l'Asnée 11 rue de Laxou 54600 VILLERS LES NANCY |

2. Chaque action de formation est ouverte quand l'effectif minimum est atteint. L'ouverture d'une formation pour laquelle vous avez procédé à une ou des inscriptions vous sera confirmée et nous vous transmettrons une convention de formation accompagnée d'un devis et du programme afin de procéder à une demande de prise en charge financière auprès d'AKTO.

En cas de prise en charge partielle ou de refus, le financement se fera sur fonds propres de l'établissement.

Rappel des prises en charge AKTO pour 2023 : <https://infogram.com/enseignement-prive-non-lucratif-regles-de-prise-en-charge-2023-1ho16voko3ymx4n?live>

Nota Bene : Certaines actions de ce catalogue seront susceptibles d'être proposées sous budget « Espace Formation ». Nous sommes actuellement en attente de la réponse d'AKTO quant à cette prise en charge.

Nous vous communiquerons la liste des actions qui pourront bénéficier de ce budget dès que possible.

Date limite d'inscription : J-15 avant le 1^{er} jour de la formation

L'ISFEC – VOS CONTACTS

L'ISFEC Grand Est, est un organisme de formation missionné par le Secrétariat Général de l'enseignement privé pour la mise en œuvre de la formation initiale (Master MEEF et parcours des Lauréats de Concours) et continue des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré et des personnels de droit privé des établissements catholiques d'enseignement du Grand Est.

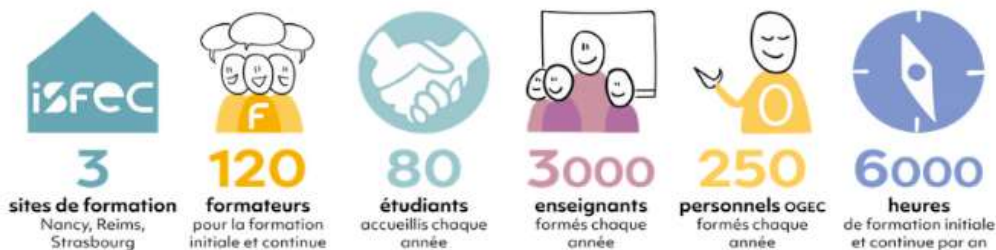
L'ISFEC Grand Est possède **trois antennes** qui permettent une implantation sur la nouvelle région : **Strasbourg** pour l'Alsace, **Nancy** pour la Lorraine et **Reims**, pour la Champagne Ardenne.

❖ Votre contact :

Julien JACQUES ou **Lorraine VIARD** : 03 54 95 63 03 ou 06 29 93 53 87

Mail : administration@isfec-grandest.fr

L'ISFEC Grand Est en chiffres...



L'ISFEC Grand Est est un organisme de formation certifié

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

<https://www.isfec-grandest.fr/UserFiles/File/conditions-generales-de-vente-isfec-ge.pdf>